



APRÈS AVOIR OBSERVÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL
**Marche des avocats
d'Alger ce mercredi**

BAC 2011

**■ Important taux
de réussite attendu**

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1306 Lundi 27 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

OFFENSIVE DIPLOMATIQUE
DU COLONEL KADHAFI

**Un émissaire libyen
dépêché à Alger**

**LE COMMERCE EN QUÊTE
DE RÉGULATION**

**Beaucoup
reste à faire**



Lire en page 7

NON RESPECT DE LA CHAÎNE DE FROID EN ÉTÉ

**RESTAURATION
RAPIDE, RAPIDE
INTOXICATION**

Lire en page 3



**AU LENDEMAIN DE L'ATTENTAT
À LA BOMBE DE NACIRIA**



**Opération militaire
d'envergure
à Boumerdès**

**LE NOUVEAU RESPONSABLE
SERA CONNU AUJOURD'HUI**



**Départ du DG
d'Algérie Poste**

**UN IMMEUBLE INTELLIGENT
AU PROFIT
DE SES EMPLOYÉS**



**Mobilis s'offre
un nouveau siège
social**

**SUITE AU DÉCÈS
PAR BALLES D'UN PÈRE
DE FAMILLE**

**Marches
et grève à Azazga**

Repères **200.000**

adhérents de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) soutiennent les réformes décidées par le président de la République a affirmé le secrétaire général de cette union, Mohamed Madani.

50

personnes sont mortes du choléra qui sévit depuis fin mai dans la province du Bandundu, dans l'ouest de la République démocratique du Congo où 893 cas ont été enregistrés.

3

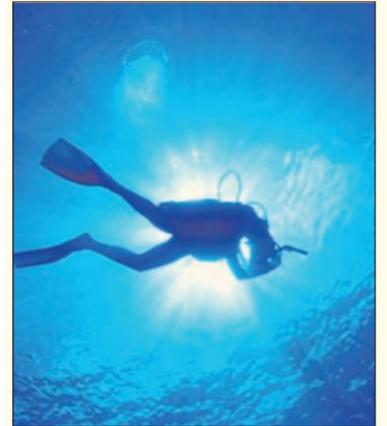
personnes ont été blessées samedi dans des heurts interconfessionnels dans un village du gouvernorat de Sohag (Haute-Egypte), a rapporté l'agence officielle égyptienne Mena.

Parole de ministre...

On vous le dit, on vous le promet, les produits de large consommation seront disponibles durant tout le mois de ramadhan. Le ministre du Commerce Mustapha Benbada l'affirme : le marché sera bien approvisionné, il y aura de l'huile, du sucre, des légumes secs et du lait. Les viandes blanches et rouges ainsi que les produits frais seront disponibles. Le ministère de l'Agriculture s'est mis au diapason pour apporter son concours pour que le ramadhan 2011 ne soit pas un casse-tête pour les ménages. Le seul inconvénient restent les prix pratiqués par des commerçants peu scrupuleux mais là aussi le ministre rassure et affirme que 1.000 contrôleurs ont été recrutés 6.000 le seront dans le cadre du Plan quinquennal 2010-2014 dans le cadre de la répression des fraudes. Le ramadhan est à nos portes, aussi attendons de voir dans la pratique.



La plongée sous-marine au secours du tourisme



L'association "Algérie cœur azur" spécialisée dans la formation des plongeurs sous-marins a souligné samedi dernier la nécessité d'accorder un intérêt particulier à ce loisir et son rôle dans la promotion du tourisme en Algérie.

Cette passion est susceptible de renforcer les potentialités touristiques de l'Algérie qui recèle un littoral considérable, a indiqué Fatiha Afiane, membre de cette association en marge de sa participation à l'exposition d'artisanat à Oued Koreich (Alger). Elle a déploré, à l'occasion, le manque d'intérêt de la part des autorités, notamment les responsables du secteur du tourisme, à ce sport qui pourrait susciter, a-t-elle dit, l'intérêt des touristes étrangers passionnés de l'exploration de la vie sous-marine.

L'enquête de la DGSN



Une enquête a été ouverte par les services de sécurité de la wilaya de Mila pour déterminer les circonstances dans lesquelles un jeune homme a été blessé par balle jeudi dernier à Oued Athmania, a indiqué samedi du cabinet de la wilaya. Abdelaziz Z., 21 ans, résidant dans la commune de Oued Athmania avait été blessé au niveau de l'abdomen par un agent de la sûreté urbaine de cette ville qui devait l'arrêter à la suite à d'informations faisant état de "harcèlements des passants" par le chien de la victime. Selon des sources locales de sécurité, le tir, "dirigé vers le chien, a malencontreusement touché le jeune homme" qui sera transporté d'urgence vers l'hôpital de la commune puis transféré vers le CHU de Constantine pour des soins intensifs. Selon les mêmes sources, le jeune homme, qui a reçu avant son transfert au CHU de Constantine la visite du wali, du président de l'APW et de responsables des services de sécurité, est "hors de danger". Cet incident avait provoqué le mécontentement de plusieurs citoyens de Oued Athmania, dont des amis de la victime, qui avaient bloqué la route Mila-Oued El-Athmania.

Retour au calme à Mostaganem

Des dizaines de jeunes de Hai Matmar, à Mostaganem-Ville, ont protesté samedi dernier suite à une rumeur faisant état de la fuite jeudi dernier d'un conducteur ayant causé la mort de deux jeunes. Les protestataires se sont rassemblés à proximité de l'hôpital central Che-Guevara avant de se diriger vers le centre-ville, dans une marche qui s'est terminée devant le siège de la poste centrale, revendiquant sur place l'intervention du wali. Ce mouvement de contestation a duré plus d'une heure, rapporte l'APS, avant de se disperser dans le calme après l'intervention des éléments de la Sûreté qui ne font état d'aucun acte de dégradation. Dans une déclaration à l'agence, le chef de service de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya a démenti la rumeur, affirmant que le suspect est encore entre les mains de la Gendarmerie nationale, précisément à Mazaghrane où il est auditionné.



Dixit



Nacer Mehal

«Il est nécessaire pour la Radio nationale de relever le double défi d'accompagner les réformes décidées par le président de la République et de s'autoréformer dans le sillage des réformes entreprises par le secteur de la communication. Les réformes en matière d'information doivent être couronnées par la consolidation du processus démocratique dans notre pays, à travers un système d'information au contenu algérien, à l'approche démocratique pluraliste, quelles que soient la diversité et la multiplicité des supports utilisés, d'où l'impossibilité d'esquiver les défis imposés par le développement technologique dans le domaine de la communication.»

Le personnel du quotidien El-Ahdath en grève

Le personnel du quotidien arabophone El-Ahdath a entamé vendredi dernier un mouvement de grève de trois jours. Le recours à la grève semble être le dernier recours pour les journalistes et les travailleurs de ce journal qui, dans un communiqué rendu public, accusent la direction du journal de «pratiquer la politique de la fuite en avant».

Déplorant l'absence d'un interlocuteur capable, de par ses prérogatives, de prendre des décisions, les travailleurs d'El Ahdath ont formulé cinq revendications, dont celle relative à l'augmentation des salaires. Les travailleurs revendiquent également l'amélioration des conditions de travail tout en exprimant leurs réserves par rapport au règlement intérieur de l'entreprise auquel ils n'ont pas été associés lors de son élaboration. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de ce quotidien, Laid Bessi, considère ce mouvement "illégal" n'ayant pas été lui-même destinataire d'un préavis de grève, ainsi qu'il l'a affirmé, tout en estimant à seulement quinze (au lieu de 22) le nombre de journalistes et travailleurs grévistes car, selon lui, "le collectif des grévistes a utilisé même les noms des journalistes en congé ou en mission".

ABSENCE DE RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE

L'intoxication fréquente hors domicile

L'intoxication alimentaire est devenue avec la noyade en mer, l'un des plus grands dommages collatéraux de la chaleur et de la canicule. Le manque d'hygiène demeure bien sûr la cause principale de ce mal évitable. La chaleur et l'humidité favorisent la prolifération des bactéries, germes ou microbes. Idem pour le non respect de la chaîne de froid, qui peut provoquer une contamination par des microorganismes pathogènes.

PAR LARBI GRAÏNE

Il suffit d'un geste banal : faire sortir des yaourts du frigo, et les laisser plus de temps qu'il n'en faut pour être consommés, pour engendrer une intoxication. La plupart des intoxications alimentaires en Algérie surviennent en été et hors domicile. Attention. L'été 2011 à l'instar des étés précédents s'annonce mal. Le signe le plus inquiétant réside dans le fait que l'intoxication se banalise au niveau des services publics, qui plus est, assurent des prestations au profit des scolarisés et autres étudiants. Ainsi cette année l'intoxication s'est même mêlée aux résultats de la 6ème. 44 élèves du primaire au centre d'examen du CEM Abdeslam-Abdallah dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, se sont ainsi vus inviter à prendre des repas impropres à la consommation. Selon le quotidien *El Moudjahid* «un élève sur 333 n'a pas eu la moyenne» dans



En ce début d'été les jours se suivent et se ressemblent avec leurs contingents d'intoxiqués à la «mal bouffe»

cette ville. Beaucoup donc doivent attendre la deuxième session pour tenter de se rattraper. L'analyse bactériologique a révélé des données catastrophiques ! La viande était contaminée comme toutes les autres denrées servies : le riz, le fromage, le jus de fruit et même l'eau de robinet ! La même mésaventure a été vécue par plus de 200 étudiantes de la cité universitaire de M'douha à Tizi-Ouzou et ce avant même l'arrivée de l'été. A la mi-mai, après avoir pris le repas de midi, elles ont été évacuées d'urgence vers le CHU Nedir-Mohammed. Elles présentaient des douleurs gastriques, diarrhée et vomissements. Selon les étudiantes l'intoxication est due à la viande de poulet et à la mayonnaï-

se qui étaient avariées. La ville de Barika, dans la wilaya de Batna sera secouée, le même jour, par un cas d'intoxication qui va toucher 61 élèves d'une école primaire (1re et 4e années). Ils passeront un mauvais quart d'heure après avoir consommé des œufs et du yaourt à la cantine. Le commerce est l'autre source d'inquiétude. A Guerrara dans la wilaya de Ghardaïa, une pâtisserie a envoyé le 10 juin passé à l'hôpital plus de 238 personnes : 74 femmes, 59 hommes, et 105 enfants. Tout ce beau monde admis aux urgences pour salmonellose mineure (douleurs abdominales, nausées et vomissements) avait goûté à des gâteaux contaminés par des coliformes

totaux et fécaux et des staphylococcus aureus d'après une analyse effectuée en laboratoire. Le manque d'hygiène est bien sûr derrière la présence de tant de bactéries. L'enquête qui s'est intéressée aux matières premières et aux ingrédients qui ont servi à la préparation de la pâtisserie, a établi du reste, de façon formelle, qu'ils n'avaient rien à voir avec l'intoxication en question. Chaque année on enregistre 170.000 infractions environ touchant à l'alimentaire, dont 70% portent sur le non respect des conditions d'hygiène. On en est qu'au début de l'été et déjà le mal pointe. Encore une fois attention.

L. G.

ELLE S'ÉTALERA JUSQU'À 2015

Une stratégie nationale de lutte contre la toxicomanie

PAR LAKHDARI BRAHIM

«Une stratégie nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie 2011-2015 sera lancée à partir d'octobre prochain pour réduire la demande et neutraliser l'offre des stupéfiants», a annoncé hier à Alger le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Abdelmalek Sayeh. «La spécificité du phénomène de la drogue et la rapidité de sa propagation imposent aujourd'hui la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte opérationnelle et efficace afin de réduire la demande par la prévention et neutraliser l'offre par des mesures de lutte contre les trafiquants et les dealers», a précisé Sayeh lors d'une conférence de presse à Alger. Cette stratégie qui est en phase de projet et qui sera examinée par le gouvernement en septembre prochain avant adoption vise à «définir un programme national autour d'actions multisectorielles adaptées à l'évolution et à la diversification du phénomène de la drogue au niveau national», a-t-il ajouté. Ces actions porteront globalement sur des mesures de renforcement et de coordination intersectorielle, de communication et d'information, de prévention et de sensibilisation, ainsi que des mesures d'intervention en milieu scolaire, universitaire, professionnel, et autres, a-t-il dit. «D'autres mesures de proximité au niveau des quartiers, cafés, mosquées, et stades...», sont également concernées par ces actions. Il s'agit aussi des mesures d'amélioration des traitements et des conditions de prise en charge moderne, de soutien, de suivi et d'aide

aux groupes vulnérables et toxicomanes. A cet effet, Sayeh a appelé à la mise en œuvre «urgente» d'un programme d'actions opérationnel de lutte contre la drogue par secteur et en relation avec l'office avec la définition d'objectifs et résultats à atteindre. Au plan de la prévention, de la sensibilisation et de la réduction des risques liés à la drogue, le même responsable a mis l'accent sur l'«urgence» de la mise en place d'un plan de prévention axé sur les personnes vulnérables, sur les familles et parents des toxicomanes, sur les acteurs de proximité notamment les associations. A cet égard, Sayeh a appelé à la mobilisation des associations actives, des familles et des personnes dans les actions de sensibilisation et de prise en charge notamment au niveau des quartiers. «La mise en place d'un programme de soutien et d'appui aux associations engagées dans les programmes de lutte, de sensibilisation et de prévention, et leur implication autour d'actions et de programme de prévention et de soutien principalement au niveau local», figurent parmi les axes de ce programme. Sayeh a ajouté que la meilleure politique de lutte contre ce phénomène était celle axée sur la connaissance chiffrée et surtout de son suivi et évaluation périodique. Cette évaluation statistique, a-t-il souligné, peut être assurée par un système de suivi et d'observation permanent autour d'une structure qui sera chargée de la collecte de données, de traitement et d'analyse qui permettrait une meilleure efficacité des actions à développer.

L. B.

Sous la Plume

Restauration rapide pour rapide intoxication

PAR SORAYA HAKIM

L'été est entré de plain-pied et depuis les consommateurs ne sont pas à l'abri d'intoxications alimentaires qui sont les principaux maux de cette saison. Déjà de nombreux cas ont été signalés à Tizi-Ouzou, Mila et à Bordj Bou-Arréridj où de nombreux citoyens ont été incommodés après avoir consommé de la viande ou des pâtisseries. L'inobservation des règles d'hygiène dans les restaurants universitaires comme cela a été le cas à l'université de M'douha à Tizi-Ouzou a fait prendre conscience

« Dans les «Mac and Co» sont proposés des paninis à l'escalope de dinde entreposée dans un présentoir à peine réfrigéré, ou encore de la mayonnaise qui aura traîné plusieurs heures sur le comptoir. »

aux responsables du ministère du Commerce qui ont lancé un programme de formation au profit des gestionnaires et personnels en charge de la confection des repas. L'initiative est bonne en soi mais cette formation aurait dû intervenir en amont et ne pas attendre que le mal soit fait. Les resto U ne sont d'ailleurs pas les seuls à être incriminés. Il n'y a qu'à se tourner du côté de la restauration rapide, les «Mac and Co» où l'on vous refille des paninis à l'escalope de dinde entreposée dans un présentoir à peine réfrigéré, ou

encore de la mayonnaise qui aura traîné plusieurs heures sur le comptoir. Votre compte est bon pour les urgences qui diagnostiqueront une intoxication alimentaire et le propriétaire de la pizzeria en question continuera d'enregistrer les bénéfices sans se soucier de votre cas. Il faudrait une intoxication alimentaire collective pour que les directions de la santé et du commerce mettent enfin «les pieds dans le plat». C'est pourquoi cette année des campagnes de prévention sont lancées tous azimuts pour un été sans intoxication. Mais le consommateur doit rester vigilant

comme par exemple vérifier la date de péremption des marchandises que quelques commerçants n'ont aucun scrupule à mettre sur le marché. Il n'en demeure pas moins que le laxisme des autorités en charge de faire respecter les règles d'hygiène encourage en partie les commerçants qui font fi des mesures de prudence les plus élémentaires. Les nouvelles traditions alimentaires de la restauration rapide qui se sont imposées dans notre quotidien riment souvent avec rapide intoxication.

S. H.

APRÈS AVOIR OBSERVÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL

Marche des avocats d'Alger ce mercredi

Les avocats du barreau d'Alger ne comptent assurément pas baisser les bras. Ainsi, et après un arrêt de travail d'une journée, observé le mercredi dernier pour revendiquer le retrait du projet de loi régissant leur profession, ils ont décidé de poursuivre leurs actions de protestation en organisant, mercredi prochain, une marche dans les rues de la capitale.

PAR KAMAL HAMED

Les robes noires marcheront, en effet, du siège du tribunal de Sidi M'hamed, situé à la rue Abane-Ramdane, vers le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette décision du Conseil de l'ordre du barreau d'Alger est une preuve supplémen-

taire qui démontre la volonté inébranlable des avocats de «ferrailler» jusqu'à la satisfaction de leur revendication. «Nous sommes décidés à poursuivre nos actions de protestations jusqu'à ce que le ministère retire ce projet de loi» a indiqué, hier, Mouloud Benacef, membre du conseil du barreau d'Alger. Les robes noires de la capitale, rappelons-le, n'en sont pas à leur première action de protestation puisqu'ils ont déserté les prétoires le mercredi 22 juin suite à l'appel du Conseil de l'ordre à une journée d'arrêt de travail. Ce jour-là, comme l'a affirmé le bâtonnier d'Alger, Me Abdelmadjid Selini, tous les professionnels du barreau de la capitale, qui compte quelque 5.385 avocats sur environ 30.000 avocats à travers tout le pays, ont répondu favorablement à l'appel et ont réussi, par conséquent, à paralyser les tribunaux de Abane-Ramdane, Bir-Mourad-Raïs, El Harrach, Hussein Dey, Bab El-Oued ainsi que la cour d'Alger. Cette levée de boucliers des robes noires exprime leur opposition au projet de loi sus-cité. Ce projet de loi se trouve actuellement au niveau de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, d'où, sans doute, cette marche en direction de la chambre basse du Parlement. Les avocats comptent ainsi faire pression sur les députés afin qu'ils épousent leurs thèses à propos de ce texte. «C'est un texte rétrograde qui veut museler l'avocat et faire basculer le dernier bastion de la liberté en Algérie, celui du droit de la défense» a souligné mercredi

dernier le bâtonnier d'Alger, Me Abdelmadjid Selini, lors d'une conférence de presse. «Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout pour satisfaire notre principale revendication, celle du retrait définitif du projet de loi de loi régissant notre profession» a indiqué le président du barreau d'Alger. Les avocats du barreau d'Alger ont alors interpellé directement le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Les avocats du barreau d'Alger lancent un appel au premier magistrat du pays et à l'opinion publique pour soutenir leurs légitimes revendications» indique le communiqué rendu public le mercredi dernier. Ce même communiqué considère, en outre, que «ce projet scélérat de statut constitue un désaveu incompréhensible pour la politique des grandes réformes initiées par le président de la République». Le bâtonnier d'Alger a fustigé le projet en question en estimant «qu'il constitue un grave danger pour les droits de la défense, mais aussi, par voie de conséquence, pour les droits de l'Homme». Les avocats reprochent à ce projet de loi, élaboré par le ministère de la Justice, de



Le projet du code de loi -de la discorde- rejeté par les avocats.

fouler au pied les droits de la défense et ont surtout critiqué les articles 9 et 24. «Les dispositions énoncées dans ce texte constituent sans aucune équivoque une flagrante violation de droits de la défense car la profession est soumise à de terribles pressions» a alors affirmé Me Selini. L'article 9, ont plaidé à l'unisson les avocats, «ne permet pas aux avocats de se retirer des audiences au cas où le procès ne se déroulerait pas conformément aux procédures». Il en est de même pour l'article 24 du projet et notamment son alinéa 7 qui fait cas de la question des incidents d'audience. Notons que cette position des avocats d'Alger a provoqué une crise au sein de l'Union nationale de barreaux d'Alger puisque, selon le bâtonnier national, Me Mustapha Lanouar, la majorité des membres de l'Union ne semble pas être d'accord avec la démarche de Me Selini. K. H.

OFFENSIVE DIPLOMATIQUE DU COLONEL KADHAFI

Un émissaire libyen de haut rang dépêché à Alger

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci a reçu, hier, à Alger, le secrétaire aux Affaires étrangères du Congrès général du peuple libyen Slimane Chahoumi. L'envoyé spécial libyen qui entreprend une tournée à travers les capitales du Maghreb est arrivé dans la capitale algérienne en provenance de Tunisie avant de rejoindre la Mauritanie. C'est la première visite en Algérie d'un officiel de haut rang du régime de Kadhafi depuis le déclenchement de la crise dans ce pays et le vote de la résolution 1793 du Conseil de sécurité de l'Onu qui instaure une zone d'exclusion aérienne sur le territoire libyen suivie des frappes aériennes des forces occidentales. Le colonel Kadhafi qui se sait condamner à partir joue-t-il ses dernières cartes et cherche-t-il «une solution politique» pour ne pas subir le sort de Zine El Abidine Benali et Hosni Moubarak. La position de l'Algérie est connue. Les officiels algériens l'ont expliqué à maintes reprises. Le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci a saisi à reprises fois quand l'occasion lui a été offerte pour réitérer son appel à la création des con-

ditions qui permettraient aux Libyens de régler pacifiquement et durablement la crise dans le respect de la préservation de leur unité, leur intégrité territoriale et leur pleine souveraineté. Le chef de la diplomatie algérienne considère dans le cas de la crise libyenne que la situation est «inacceptable» et affirme que «l'Algérie a mis en œuvre scrupuleusement les résolutions du Conseil de sécurité et nous n'avons pas d'état d'âme de ce côté-là, parce que nous considérons, là aussi, que la situation est inacceptable, quant à savoir si tel ou tel leader doit perdre de sa légitimité, qu'il s'agisse de la Syrie ou de la Libye, je crois que ceux qui sont principalement responsables pour répondre à cette question sont les peuples eux-mêmes». Toujours est-il que le colonel Kadhafi campe sur ses positions. Pas plus tard qu'hier, le porte-parole du gouvernement libyen, Moussa Ibrahim, a déclaré que les Libyens ne céderaient pas leur pays «à des gangs de criminels» et réaffirmé que le colonel Mouammar Kadhafi ne quittera ni le pouvoir ni la Libye. «C'est notre pays. Nous ne le céderons pas à des gangs de criminels qui ont

pris nos villes en otage», a dit à la presse M. Ibrahim en référence aux forces de l'Otan qui commandent les opérations militaires lancées en mars en Libye conformément à la résolution 1973 de l'Onu. Interrogé au sujet d'une déclaration des rebelles libyens affirmant «attendre rapidement une offre» du dirigeant libyen pour mettre fin à une guerre de plus de quatre mois, le porte-parole du gouvernement a répondu que «le colonel Kadhafi est ici. Il y reste. Il dirige le pays et il ne le quittera pas et ne démissionnera pas parce qu'il n'a aucun poste officiel». Abdel Hafiz Ghoga, un des hauts responsables du Conseil national de transition (CNT, rébellion) avait affirmé samedi que celui-ci s'attendait «à recevoir une offre très bientôt» du colonel Kadhafi. Alger sera-t-elle la dernière escale pour le leader libyen et le début d'une solution politique à cette crise qui a fait des milliers de victimes et des centaines d'exilés libyens. Il est encore trop tôt pour avancer le moindre pronostic. S. B.

UN NOUVEAU SIÈGE POUR MOBILIS

Un immeuble «intelligent» au profit de son personnel

PAR AHMED BOUARABA

« Notre effectif au nombre de 841 était éparpillé partout à travers Alger. Maintenant il sera regroupé », a annoncé le directeur général d'ATM Mobilis, Azouaou Mehmel à propos du nouveau siège social de l'entreprise. Lors d'une visite organisée au profit de la presse nationale au niveau dudit siège, M. Mehmel explique que «le siège est en phase de réception et devrait être incessamment mis au profit du personnel de Mobilis». Au cours de cette visite, les représentants des différents organes de presse ont pu constater les commodités dont dispose cette structure. «C'est un immeuble intelligent, qui dispose d'un système exploitant les technologies de l'information et de la communication quant à la climatisation, la vidéo surveillance, l'éclairage, la détection d'incendie (...) tout est servi dans un logiciel de gestion technique du bâtiment» indique la chef de projet, Mme Gaceb. Erigé au sein du quartier des affaires de Bab Ezzouar, ce nouveau siège «est classé à la catégorie IGH2 (Immeuble de grande hauteur, dépassant la cinquantaine de mètres)» a

poursuivi Mme Gaceb. Occupant une superficie globale de 6.438m², ce bâtiment est édifié sur 16 niveaux : un rez-de-chaussée, 3 sous-sols et 12 étages. À l'intérieur on trouve 557 bureaux dont 21 «open space», 253 places de parking, 150 pour la restauration, des salles de prière, de sport, outre une salle de conférence pouvant accueillir 250 personnes. Le coût global de cette construction est de 4 milliards de dinars. Ainsi «cette réalisa-

tion, à la hauteur de la valeur du premier opérateur de la téléphonie mobile en Algérie, va nous permettre d'évoluer dans un environnement de confort et de bien-être» indique-t-on. Notons enfin que cette visite a pris fin par la désignation des lauréats de la tombola organisée en faveur des journalistes leur permettant de participer à l'émission «Bordj El Abtal» sponsorisée depuis plusieurs années par Mobilis. A. B.

LE DG D'ALGÉRIE POSTE DÉMISSIONNE DE SON POSTE

Le nouveau responsable sera connu aujourd'hui

Le directeur général par interim d'Algérie Poste, Omar Zerarka, s'est désisté de son poste pour des «raisons personnelles». Son remplaçant sera nommé aujourd'hui a annoncé le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

M. Zerarka est appelé à d'autres fonctions au sein d'Algérie Poste, a précisé à la presse M. Benhamadi en marge d'un séminaire sur la géolocalisation. A la question de

savoir si le départ de M. Zerarka est lié à la grève observée récemment à Algérie Poste, le ministre a affirmé que cela n'a rien à voir avec ce mouvement et que le directeur démissionnaire a «régulé le problème avec sagesse» en dialoguant «comme toujours» avec le partenaire social.

Il a réaffirmé, à l'occasion, que ce débrayage n'a touché que 6% de l'ensemble des bureaux de poste que compte le pays, et que ces derniers étaient actuellement tous en activité.

BOUMERDÈS

Colère des citoyens à la suite de l'attribution de logements sociaux

La répartition des logements suscite la grogne des citoyens dans plusieurs localités de la wilaya de Boumerdès. En effet, plusieurs citoyens se sont rassemblés devant le siège de l'APC de Bordj Ménaïel pour protester contre la distribution de logements sociaux, jugée par eux «injuste». Depuis mercredi dernier, Boumerdès vit au rythme des protestations cycliques suite à l'affichage de la liste des bénéficiaires des logements sociaux dont le nombre dépasse les 490. Vers 12h, les protestataires se sont dirigés vers le siège de la daïra qu'ils ont fermé et saccagé, idem pour le portail principal de l'institution. L'affichage de ladite liste a suscité le mécontentement des citoyens notamment des demandeurs de logements. L'axe principal de la ville, le boulevard Omar-Khettabi, où se trouve le siège de la daïra, a été fermé à l'aide de troncs d'arbres et de pierres par des jeunes en colère. Les autorités ont alors dépêché un impressionnant renfort des forces antiémeutes pour disperser les protestataires qui exigent de rencontrer le chef de daïra pour lui transmettre leurs doléances, en vain. A l'heure où nous mettons sous presse, une source crédible, nous a précisé que le chef de daïra a été séquestré par la foule à l'intérieur de son bureau. Les protestataires ont dénoncé la commission d'attribution de logements qui, selon eux, n'a pas respecté les critères de répartition de logements selon la nécessité des demandeurs. Par ailleurs des dizaines de citoyens ont fermé, mercredi dernier, le siège de l'APC de Thénia pour protester contre «l'injustice» dans la répartition et l'attribution des logements sociaux. Même scénario à Chabet El-Ameur, où dans l'après-midi de jeudi dernier, des dizaines de citoyens se sont agglutinés devant le siège de l'APC qu'ils ont tenté de fermer par la force. Cette localité est véritablement assise sur un volcan et des protestations peuvent se produire à n'importe quel moment. Par ailleurs, le siège de l'APC d'Affir a été fermé, hier, par des dizaines de citoyens pour demander aux autorités la démolition d'une construction illicite construite au niveau de la cité des 90-Logements, au chef-lieu communal. Les protestataires dénoncent le mutisme des autorités locales quant à l'ampleur pris par le phénomène des constructions illicites dans la commune. Les résidents de ladite cité affirment avoir transmis des correspondances à l'OPGI pour les alerter de cette réalisation illicite. Les habitants affirment, en outre, avoir déposé une plainte auprès du procureur de la République afin que les pouvoirs publics réagissent et procèdent à la démolition de ladite bâtisse. T. O.

EDUCATION NATIONALE

Benbouzid appelle à un consensus national

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, a indiqué hier à Médéa que son département compte tout mettre en œuvre pour arriver, "d'ici peu", à une sorte de "consensus national" avec l'ensemble de la famille de l'éducation afin d'éviter de gaspiller du temps pédagogique et permettre aux élèves de suivre leur cursus scolaire dans les meilleures conditions possibles.

PAR MOKRANE CHEBBINE

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection des centres de correction du baccalauréat et des examens de la session de rattrapage de fin de cycle primaire, Benbouzid s'est dit "ouvert" à toute discussion susceptible d'apporter un plus au secteur de l'éducation et qu'il est "disposé" à



Une meilleure prise en charge possible en adéquation avec les moyens du ministère

tout dialogue pouvant permettre de transcender les obstacles et les difficultés que rencontrent, aussi bien le secteur que la corporation.

"Nous allons proposer aux enseignants, à travers leurs représentations syndicales respectives, de nous asseoir autour d'une table et de nous mettre d'accord sur un «minima» qui puisse garantir un déroulement

normal des cours", a déclaré le ministre, soulignant que "cet appel traduit en réalité une préoccupation, maintes fois exprimée par les enseignants eux-mêmes, mais aussi par les parents d'élèves, soucieux d'éviter à leurs enfants d'éventuelles perturbations pouvant induire des retards qu'il serait difficile de rattraper". Le consensus souhaité ne peut se faire en l'absence de "confiance

mutuelle" et de "compréhension", a ajouté le ministre, en mettant l'accent sur la nécessité de conjuguer l'ensemble des efforts pour "dépasser les craintes et la suspicion" qui caractérisent la relation entre les deux parties. "La méfiance ne peut mener qu'à une impasse et accentuer davantage les problèmes et différer leurs solutions", a-t-il fait observer, assurant que son département œuvrera dans le sens d'une meilleure prise en charge, graduellement et en fonction des moyens dont dispose le ministère, des revendications légitimes de la profession.

Benbouzid a annoncé, d'autre part, que des instructions ont été données aux responsables de l'Office national des examens et des concours en vue de faciliter l'accès des médias et des syndicats aux centres de correction du bac.

Cette mesure de transparence contribuera, selon le ministre, à dissiper les doutes et les rumeurs entourant l'opération de déroulement des corrections et les "prétendues" injonctions adressées au personnel en charge de cette opération pour "intervenir" sur le résultat final des corrections.

M. C.

BOUBEKEUR KHALDI À PROPOS DU BAC :

«Nous nous attendons à un taux de réussite important»

Asse fier à l'optimisme affiché par le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, le taux de réussite à l'examen du baccalauréat cette année sera un autre record. «Nous restons dans la logique de réussite quantitative, donc nous nous attendons à un taux de réussite important cette année», a déclaré hier, Boubekour Khaldi, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, arguant de la «courbe ascendante» des résultats réalisée ces dernières années et de la qualité des postulants, fruits de la réforme insufflée au secteur de l'Éducation nationale. Revenant sur les rumeurs d'éventuelles fuites de certains sujets de l'examen du bac, le SG du ministère de l'Éducation a affirmé : «La question reste encore au niveau de l'into», bien que l'Office national des examens et concours (Onec) ait déposé plainte contre «X».

«Les rumeurs sur les fuites de sujets est une blague qui n'a pas affecté, pour autant, le moral des élèves et des enseignants, car les

examens se sont déroulés dans d'excellentes conditions», a répliqué Boubekour Khaldi, tout en soulignant au passage que «les bons résultats pourraient ne pas arranger tout le monde». Interrogé par ailleurs sur la promotion des langues étrangères dans les établissements scolaires, notamment dans certaines régions du pays, où l'enseignement de ces matières est quasiment inexistant, l'invité de la radio a noté que «des efforts sont en train de se faire», avec ce bémol qu'«elles ne peuvent pas se substituer à la langue nationale».

Tout en s'enorgueillissant des résultats de la réforme dans le système éducatif, notamment sur le plan quantitatif, le SG du ministère de l'Éducation a mis en avant les efforts consentis dans la construction de nouveaux établissements scolaires et la formation des enseignants. En chiffres, Boubekour Khaldi a précisé que l'Algérie a atteint les objectifs du Millénaire et du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en réa-

lisant un taux de scolarisation équivalent à 97,4 % des enfants âgés entre 6 et 12 ans, avec un taux d'abandon insignifiant de l'ordre de 1% seulement. Aussi, 92,5 % des élèves de 1ère année primaire arrivent sans redoublement en 5ème année, alors qu'ils n'étaient que de 60% seulement avant la réforme et 67,5 % des collégiens arrivent au secondaire sans redoublement alors qu'ils n'étaient que de 39,4 % seulement avant la réforme. En termes d'encadrement, le palier primaire est doté d'un enseignant pour 23 élèves, 1 pour 22 au moyen et 1 pour 26 au secondaire.

Quant à l'aspect qualitatif, le ministère de l'Éducation nationale envisage d'apporter certaines mesures concrètes à la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit notamment de réduire les horaires des cours qui se termineront désormais à 14h et consacrer les deux heures restantes aux matières parascolaires, sinon aux activités sportives et culturelles.

M. C.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Les importations ont doublé en 2011

PAR INES AMROUDE

Les importations algériennes des produits alimentaires ont enregistré, en mai dernier, une hausse de près de 102%, la plus "importante" des cinq premiers mois de l'année 2011, ont indiqué, hier, les Douanes algériennes. Les importations des produits alimentaires se sont chiffrées à 824 millions de dollars en mai dernier contre 408 millions de dollars durant le même mois de 2010, en hausse de 101,96%, précisent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Cette augmentation est engendrée essentiellement par une hausse des importations des céréales qui ont plus que doublé avec une hausse de plus de 244%, selon les chiffres provisoires du Cnis, qui compare toujours ses données par

rapport à la même période de l'année précédente. La part des céréales dans la structure dans les produits alimentaires importés est de près de 48%. Cette augmentation s'explique par "une hausse en volume de près de 90% des produits alimentaires en général et le reste par la hausse des prix sur les marchés internationaux", explique-t-on auprès de l'organisme des Douanes. Les principaux produits du groupe ont enregistré des hausses dont la plus importante est celle des céréales, semoules et farine (244,64%), passant de 113,49 millions de dollars en mai 2010 à 391,13 millions de dollars la même période en 2011. La facture des importations des sucres et sucreries a également grimpé de 208,87%, passant de 22,77 millions USD à 70,33%, précise le Cnis. Les laits et produits

laitiers ont connu la même tendance haussière avec un montant qui est passé de 80,21 millions USD à 104,40 millions USD (+30,16%). Les importations des viandes ont aussi augmenté de 15,28%, puisque le montant a atteint 13,58 millions USD en mai 2011 contre 11,78 millions USD, selon l'organisme des Douanes. D'autres produits ont connu des hausses mais de moindre ampleur. Il s'agit des café et thé et légumes secs avec respectivement +8,72% (24,81 millions USD) et +3,05% (17,57 millions USD). Les importations algériennes ont augmenté de 19,39% au mois de mai 2011 par rapport à la même période en 2010, passant à 4,07 contre 3,41 milliards de dollars (mds USD).

I. A.

AU LENDEMAIN D'UN ATTENTAT À LA BOMBE PERPÉTRÉ À NACIRIA Opération militaire d'envergure à Boumerdès

Les forces combinées de sécurité ont lancé jeudi dernier, une vaste opération de ratissage dans les maquis de Sid-Ali Bounab et ses environs jouxtant la localité d'Ihessamen, située sur le CW107, reliant Naciria à Timezrite dans la wilaya de Boumerdès, pour traquer les auteurs de l'attentat à la bombe perpétré le même jour dans la localité précitée. Cet attentat, le troisième du genre en l'espace d'un mois, n'a pas fait de victime où de dégâts matériels. L'engin mortel a été dissimulé sous terre, sur cet axe routier, habitué par les services de sécurité et l'armée et aurait été actionné à distance. Des sources affirment que les auteurs dudit attentat sont des terroristes affiliés à katibet Al-Ansar de l'ex-GSPC de Droukdel. Mais l'attentat le plus meurtrier, c'est celui perpétré en début du mois en cours, contre une patrouille de la BMPJ qui transportait des sujets des examens de BEM où quatre policiers avaient trouvé la mort. Parallèlement, selon des sources au fait de la situation sécuritaire, les soldats de l'ANP ont ratissé un vaste périmètre de la côte d'Ouled Ziane, une localité relevant de Timezrite. En tout, plusieurs caches terroristes auraient été découverts et détruits par les forces de l'ANP. Ces dernières semaines, les acolytes de Droukdel recourent de plus en plus à la pose d'engins meurtriers sur la voie publique pour commettre leurs sales besognes. Notre source nous dira que la force de nuisance et de frappe des terroristes s'est affaiblie ces derniers mois notamment grâce à la mobilisation des forces de l'ANP et de sécurité d'une manière générale. Mais cela reste insuffisant car, plusieurs actes terroristes ont pu être commis. Sur le terrain, les forces de l'ANP ont pu éliminer plusieurs terroristes à travers des actions militaires menées, souvent, conjointement avec des forces annexes de sécurité dans plusieurs localités de Boumerdès. La dernière élimination en date est celle du dénommé T. Rabah, alias Abou Djendel, dans une embuscade qui lui a été tendue par les soldats de l'ANP dans les maquis de Boudhar, en fin de semaine dernière.

T. O.

LE COMMERCE ALGÉRIEN EN QUÊTE DE RÉGULATION ET DE MODERNISATION

Beaucoup reste à faire...

La problématique générale du commerce national consiste à développer les exportations hors hydrocarbures en diversifiant les créneaux des produits à commercialiser dans les circuits des marchés internationaux, notamment les produits agroalimentaires, mais il s'agit aussi, de réduire sensiblement la structure des importations.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, la première action urgente à entreprendre vise à diminuer la facture d'importation de produits alimentaires de base dont le montant s'élève à plus de 2 milliards dollars annuellement, tandis que la facture inhérente à l'importation de produits médicamenteux et pharmaceutiques dépasse également 2 milliards dollars par an. Cependant, le coût global des équipements et autres outils indispensables au fonctionnement de l'économie nationale est également onéreux, car, selon les estimations, il est de l'ordre de 16 milliards dollars.

Excédent commercial de plus de 10 milliards dollars en 2011

Selon les données statistiques des douanes, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de près de 10,5 milliards de dollars en l'espace de 5 mois (janvier-mai 2011), contre 8,2 milliards dollars durant la même période en 2010. En effet, les exportations ont rapporté près de 29,5 milliards dollars dans la même période contre 25 milliards dollars en 2010, soit une augmentation de l'ordre de 17,42%. S'agissant des importations, elles dépassent 19 milliards dollars contre près de 17 milliards dollars, soit une hausse de 12,90%. L'accroissement du volume des échanges commerciaux et l'amélioration du commerce extérieur se justifient, en fait, par une hausse de plus de 17% des exportations



Développer les exportations hors hydrocarbure sans exclure notamment l'agroalimentaire...

des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) qui ont connu une fulgurante ascension dans cette conjoncture internationale caractérisée par une diminution de l'offre et une forte demande en hydrocarbures. Dans sa communication intitulée "Le CNRC à l'ère numérique : Entre télématique et gestion électronique des documents", la directrice des services informatiques, Meriem Abdellaoui, a souligné que «du point de vue sémantique, la télématique signifie l'utilisation d'un ensemble de techniques associant l'informatique et les télécommunications. Ainsi, le système télématique conçu et réalisé par le centre national du registre du commerce présente un caractère stratégique pour toute la sphère économique et commerciale en visant trois objectifs essentiels».

Il s'agit, selon elle, d'exploiter en temps réel, des banques de données du CNRC, par tous les utilisateurs potentiels (structures centrales et locales du CNRC, institutions nationales, ministères et organismes particuliers...), d'assurer l'amélioration effective de la qualité de service. Le commerce intérieur doit être, selon les experts, organisé et ordonné pour mettre fin à l'anarchie sévissant dans les marchés et les circuits de distribution, où parfois, les commerçants détaillants et les grossistes rencontrent des perturbations et un dysfonctionnement.

Aussi, l'important consiste à protéger le pouvoir d'achat des citoyens en général et des consommateurs en particulier, comme le préconise l'UGTA. Ainsi, la spirale inflationniste pourrait être évitée lorsque le contrôle des autorités concernées sur la pratique commerciale et l'activité économique est effectué en permanence et avec efficacité. La régulation commerciale est, donc, primordiale pour limiter ou, carrément annihiler la concurrence déloyale et le commerce informel portant préjudice aux commerçants exerçant légalement.

Réguler le marché dans la perspective du Ramadhan

Justement à l'approche du mois sacré du Ramadhan, les prix des produits alimentaires et des fruits et légumes vont connaître une hausse vertigineuse, ce qui va se traduire par une érosion sérieuse du pouvoir d'achat des consommateurs. C'est dans cet ordre d'idées que le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a exhorté les autorités compétentes afin d'assurer la régulation commerciale et pallier à toute éventualité concernant l'effolement éventuel du marché.

280 entreprises exportatrices en 1980, 40 entreprises en 2010

Sur le plan des exportations hors hydrocarbures, c'est encore la galère pour nombre d'entreprises nationales qui n'arrivent toujours pas à trouver des solutions aux problèmes de placement de leurs produits sur le marché international. Selon le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, seulement 40 entreprises sont actuellement exportatrices (dont Cevital, Hamoud Boualem, Vitajus, Semouleries industrielles de la Mitidja...) alors qu'il y a 30 années, il y avait pas moins de 280 entreprises exportatrices en Algérie. Parmi les recommandations émises par les assises, on peut notamment citer l'impérieuse nécessité de développer les personnels et les ressources humaines par le biais de la formation et du perfectionnement des cadres, la surveillance des activités commerciales et le contrôle strict de l'évolution du marché intérieur en régulant l'offre et la demande des produits et enfin, la promotion des exportations hors hydrocarbures par la mise à niveau des entreprises ayant un potentiel à l'exportation.

A. A.

SATISFACTION DES BESOINS DU ROYAUME-UNI EN GNL

L'importance du rôle de l'Algérie

L'Algérie peut jouer un rôle important dans la satisfaction des besoins croissants du Royaume-Uni en gaz naturel liquéfié a indiqué, hier, Hakim Darbouche, expert en énergie d'Oxford Institute for energy studies. «La dépendance du Royaume-Uni des importations de gaz pour satisfaire ses besoins énergétiques va s'accroître davantage dans les années à venir en raison de la baisse continue de sa production dans la mer du Nord. Dans cette perspective, il est évident que l'Algérie, à travers sa capacité d'exportation de volumes de GNL dit 'flexible', peut jouer un rôle important dans la satisfaction des besoins croissants du Royaume-Uni», a déclaré cet expert dans une déclaration à l'APS. Selon lui, jusqu'en 2009, le Royaume-Uni importait la majeure partie de son gaz par pipeline à partir de la Norvège, des Pays-Bas et de la Russie (via la Belgique). Mais depuis, dit-il, ses importations de GNL ont augmenté sensiblement, à tel point que la part du GNL dans les approvisionnements en gaz du Royaume-Uni pourrait atteindre les 40% à 50% dans les années à venir et dans cette perspective, l'Algérie sera appelée à fournir davantage de gaz au Royaume-Uni.

La demande mondiale en GNL est en train de connaître «un véritable essor suite au tremblement de terre qui a ravagé une région du Japon en mars dernier», a déclaré l'expert, soulignant que «la demande en GNL du Royaume-Uni va suivre la même tendance en 2011 et au cours des prochaines années».

Selon les statistiques du ministère britannique de l'Énergie et des Changements climatiques, les importations totales de GNL du pays ont augmenté de 8,912 millions de tonnes en 2008 à 110,579 millions de tonnes en 2009 pour atteindre 203,789 millions de tonnes en 2010. Au premier trimestre 2011, les importations de GNL étaient de 78,370 millions de tonnes, contre 48,033 millions de tonnes au premier trimestre 2010, soit une augmentation de 63%, précise la même source.

Les principaux fournisseurs de GNL du Royaume-Uni sont le Qatar, la Norvège, Trinidad et Tobago et l'Algérie.

I. A.

RÉALISATION DE MARCHÉ DE PROXIMITÉ

33,2 Mds DA pour l'éradication des étals informels

La réalisation de marchés de proximité, devant accueillir les activités commerciales informelles à travers les 48 wilayas du pays, nécessiterait une enveloppe budgétaire de plus de 33 milliards DA, a indiqué, hier, à Alger un responsable au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

"Selon une évaluation faite par les responsables locaux pour définir les besoins

en matière de marchés de proximité, il ressort un besoin global de 33,2 milliards DA pour accueillir plus de 90.000 commerçants", a déclaré à l'APS Khaldi Taha Haydar, directeur au ministère, en marge des Assises nationales du commerce.

Une enveloppe de 2 milliards DA a été allouée au ministère pour le début de l'aménagement d'une partie de ces marchés durant

l'année en cours, selon M. Khaldi lequel a indiqué que l'opération a déjà commencé dans plusieurs wilayas du pays.

"Nous sommes chargés, en tant que ministère, de suivre l'affectation et l'état d'avancement de ces marchés ainsi que l'impact des opérations identifiées", a-t-il ajouté.

MARCHÉ DE GROS ET DE DÉTAIL

Important programme de réhabilitation en cours

Un important programme de réhabilitation des infrastructures commerciales, notamment les marchés de gros et de détail de fruits et de légumes à travers tout le territoire national est cours de concrétisation, hier à Alger en marge des assises nationales du commerce. Doté d'une enveloppe financière de 5,9 milliards de dinars, ce programme devra permettre de réhabiliter 267 marchés, dont 235 marchés de détail, selon une présentation faite par le ministère du Commerce lors de ces assises.

Ce programme a permis notamment la réhabilitation de 9 marchés de gros de fruits et légumes entre 2009 et 2011 et ce dans les

wilayas de Mostaganem, Aïn Témouchent, Batna, Tébessa, Tiaret, Laghouat, Mila, Guelma et Mascara.

Dans le cadre de ce programme élaboré en 2007 et dont 3,7 milliards DA ont été affectés à la réhabilitation de ces espaces commerciaux, 18 marchés de gros sont en cours de réhabilitation dans autant de wilayas. Il s'agit des wilayas d'Alger, Chlef, Béjaïa, Biskra, Blida, Tlemcen, Djelfa, Sétif, Skikda et Constantine.

Quant aux marchés de gros qui vont faire l'objet de travaux de réaménagement et de réhabilitation, ils sont au nombre de 5, implantés dans les wilayas de Béchar,

Tamanrasset, Oran, Sidi Bel Abbes et Annaba. S'agissant des marchés de détail qui ont fait l'objet de la même opération et réceptionnés entre 2008 et 2011, leur nombre est passé à 101 marchés, tandis que 113 infrastructures commerciales similaires sont actuellement en cours de réhabilitation, a-t-on expliqué.

En outre, des opérations de réhabilitation vont toucher, une vingtaine de marchés de détail de fruits et de légumes existant, selon la même source. Il est prévu, au titre du plan quinquennal 2010-2014, la réalisation de nouveaux marchés de gros à travers le pays.

CHLEF

Crédit
«el hassan»

Le crédit "el- hassan" est l'expression de la solidarité entre les différentes couches de la société algérienne a indiqué, vendredi dernier à Chlef, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouadballah Ghlamallah. Le ministre, qui s'exprimait lors d'une cérémonie symbolique de remise des attestations d'investissement au profit de dix jeunes, a expliqué qu'une telle opération a été rendue possible grâce à l'implication et la contribution des citoyens au fonds de la zakat. Au total soixante-quatre jeunes, dont des universitaires, des femmes au foyer et d'autres petits métiers issus des différentes communes de la wilaya ont bénéficié, dans le cadre de cette opération, de crédits d'investissements d'un montant allant de dix à vingt mille dinars pour le financement de leurs projets. Auparavant, le ministre a inauguré dans la commune d'El Haddjad, au sud de la wilaya de Chlef, le siège de la zaouïa de Ouled-Salah. Construit par un bienfaiteur, cet édifice religieux d'une capacité de 400 places, est destiné à la formation de jeunes de différentes régions. En plus d'une mosquée de 250 places et d'une salle de conférence de 300 places, cette zaouïa dispose également de toutes les commodités nécessaires pour en faire un véritable centre de rayonnement culturel et religieux dont cinq salles pour l'enseignement coranique, une salle dotée d'outils informatique et d'Internet, un restaurant, un dortoir, six logements d'astreinte ainsi qu'une aire de jeu. Lors de cette visite, le ministre a procédé également à l'inauguration d'une mosquée à Chlef et a inspecté les travaux de réalisation d'une autre mosquée à El Haddjad.

MEDEA

Zone d'activité
intégrée à Oued
Harbil

La Direction des mines et de l'industrie de la wilaya de Médéa envisage de créer une zone d'activité intégrée au niveau de la zone industrielle de Oued Harbil, à l'ouest de la ville, destinée à accueillir les projets d'investissements couvrant les domaines de la production pharmaceutique et des activités avales, selon la directrice de cette structure. L'objectif de cette action, est d'offrir aux potentiels investisseurs désireux de s'installer sur place les meilleures conditions de travail, en mettant à leur disposition des assiettes foncières viabilisées et dotées des commodités indispensables au démarrage de leurs projets industriels, a indiqué cette responsable. L'action projetée s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un embryon de tissu industriel, spécialisé exclusivement dans le domaine de la production pharmaceutique. Sa concrétisation permettra, à terme, «d'ériger un mini pôle d'industrie pharmaceutique en mesure de faire face à la concurrence des firmes pharmaceutiques étrangères», a précisé la responsable avant de faire état de la mobilisation d'une enveloppe financière d'un montant de 250 millions DA pour la réhabilitation de la zone industrielle de Oued Harbil. Cette zone industrielle, qui s'étend sur une superficie de 60 hectares, a été mise en exploitation en 1977 et abrite, pour l'instant, un seul et unique complexe industriel dans la région ouest de la wilaya, en l'occurrence le complexe Antibiotical, filiale du groupe Sidal.

APS

BOUMERDES, EXTRACTION ILLICITE DE SABLE

Grave menace sur les plages

L'assemblée populaire de la wilaya de Boumerdes a présenté un rapport sur les plages de la wilaya qui pâtissent de nombreux points noirs, constituant autant de contraintes pour leur exploitation durant la présente saison estivale.

PAR BOUZIANE MEHDI

« **L'**extraction illicite de sable, opérée en plein jour, sur les plages de Dellys, Cap Djinet, Zemmouri et Corso, constitue la menace la plus pesante sur ces lieux de villégiature», souligne le document présenté par la commission du tourisme et de l'environnement de l'APW. Si cette situation perdure, le sable «disparaîtra» bientôt au niveau de certaines plages, qui commencent effectivement à se dénuder gravement, parallèlement à leur exposition à toutes formes de pollution, a observé la wilaya.

Ces mêmes points noirs ont été déjà relevés au niveau des mêmes plages depuis 2008, selon le même rapport, «sans qu'aucune mesure n'ait été prise pour y mettre un terme».

En outre, on a relevé l'absence d'aménagement des accès à certaines plages autorisées à la baignade, où il est, également, constaté l'absence de panneaux de signalisation et d'orientation, de parkings, de salles d'eau, de douches et même de postes de sécurité, dénonce le rapport. Pour remédier à cette situation, la commission du tourisme et de l'environnement de l'APW a recommandé l'urgence de procéder à la



mise en oeuvre des actions d'aménagement programmées au profit des plages concernées, qui gagneraient en outre à bénéficier d'opérations pour éviter les dépôts anarchiques d'ordures et du pillage de sable. La même commission a, par ailleurs, recommandé la nécessité de «diversifier» le produit touristique local en accordant davantage d'intérêt aux espaces forestiers, situés tout le long du littoral, parallèlement à l'exploitation des vieilles sources d'eau. La

wilaya a mobilisé des moyens conséquents pour l'aménagement et l'équipement de 8 plages sur les 26 autorisées à la baignade cette année, a précisé la directrice du tourisme et de l'environnement à l'APS. Au titre du quinquennal 2010-2014, le restant des plages bénéficiera, progressivement, d'opérations d'aménagement sachant que la wilaya compte en tout 41 plages sur sa façade maritime de 90 km de long.

B. M.

TISSEMSILT, LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Plusieurs opérations achevées



Plusieurs opérations inscrites dans le cadre du programme de lutte contre la désertification, ont été achevées au mois de juin au niveau des zones steppiques de la wilaya de Tissemsilt, a annoncé le conservateur des forêts.

Ces opérations financées par le Fonds de lutte contre la désertification et la protection des steppes et dont la réalisation a

coûté une enveloppe financière estimée à 400 millions de dinars, ont ciblé la plantation de 1.000 hectares de plantes fourragères, 375 hectares d'arbres fruitiers et le reboisement de 100 kilomètres en brise-vents.

Il a été procédé également à des travaux de protection du sol et de corrections torrentielles de cours ainsi qu'à l'attribution

de cinq panneaux solaires, selon la même conservation. Ces opérations ont ciblé les zones steppiques relevant des communes de Layoune, Khemisti, Tissemsilt, Ammari, Bordj-Emir-Abdelkader, Ouled Bessam, Maâacem et Sidi Abed. D'autre part, des opérations similaires, inscrites dans le cadre du programme de lutte contre la désertification, seront achevées au début de l'année prochaine. Elles consistent en la réalisation de cinq bassins hydriques, d'une correction torrentielle de 1.500 mètres linéaires, le fonçage de cinq puits et la réalisation de trois retenues collinaires. Une enveloppe financière estimée à environ 200 millions de dinars y a été consacrée. La wilaya de Tissemsilt avait bénéficié au titre du programme en cours, d'une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars, destinée au financement de projets de développement visant à lutter contre la désertification dans les zones steppiques, à l'instar de la plantation de 3.527 hectares de plants fourragers, 377 hectares d'arbres forestiers et 3.520 hectares d'arbres fruitiers ainsi que la mise à niveau de 1.500 hectares de terres agricoles et le forage de vingt-deux (22) puits.

La superficie globale des zones steppiques dans la wilaya est estimée à 93.887 hectares, ce qui représente 10% de la superficie totale de la wilaya.

APS

CONSTANTINE, TRANSPORT FERROVIAIRE VERS SKIKDA

Mise en service d'une navette spéciale

Pour la saison estivale 2011, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a renforcé le transport de voyageurs vers Skikda avec une nouvelle ligne. C'est un «train spécial» qui assure une liaison quotidienne Constantine-Skikda en aller et retour, a indiqué le responsable du service clientèle de la direction régionale.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette navette a été mise en service jeudi dernier pour le grand soulagement des estivants venant de Constantine.

M. Boubaker Mekrebi a précisé à l'APS que la mise en service de ce moyen de transport baptisé «Train-Bain de mer» couronne les efforts consentis par la SNTF pour faciliter le déplacement des estivants constantinois vers les plages de l'antique Rusicada. Ce train Diesel, qui vient en appoint de l'autorail assurant la ligne régulière entre la métropole constantinoise et le littoral, permettra de transporter quelque 1.600 voyageurs par jour, a affirmé le même responsable qui «n'écarte pas l'éventualité de renforcer cette ligne par une autre



rame en cas d'affluence plus importante d'usagers». Pour le responsable du service clientèle de la direction régionale, grâce à l'opération «Train-Bain de mer», les familles constantinoises et les férus de la Grande Bleue pourront fuir la canicule de Constantine pour profiter pleinement de la fraîcheur maritime et rentrer chez eux le jour-même, moyennant une contrepartie financière «compétitive et promotionnelle» avec une tarification réduite de moitié pour les enfants de 4 à 10 ans. Le respon-

sable du service clientèle de la SNTF a fait observer, quant à la ville de Jijel qui est la seconde agglomération côtière la plus proche de Constantine, que les travaux de dédoublement du tronçon routier entre El-Milia et Jijel, notamment au niveau de certains ouvrages d'art surmontant la voie ferrée, ont dissuadé la direction de programmer dès cet été la mise en service d'un train analogue pour desservir les deux cités.

B. M.

MOSTAGANEM, JOURNÉE D'ÉTUDE

«Tourisme et sport»

Les participants aux travaux d'une journée d'étude sur le thème «Tourisme et sport» ont plaidé mercredi à Mostaganem pour la nécessité de promouvoir le tourisme à travers l'encouragement de l'investissement afin d'améliorer les prestations et renforcer les infrastructures d'accueil et de loisirs dans cette wilaya.

Les participants à cette rencontre, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du tourisme, coïncidant avec le 25 juin et initiée par la Direction de wilaya du secteur, ont recommandé d'appuyer l'investissement dans les zones d'extension touristiques (ZET). Ils ont évoqué, à ce propos, la région Est de la

wilaya, compte tenu des potentialités dont elle dispose, pour l'activation du tourisme balnéaire, sportif et écologique.

La directrice du tourisme, Mme Amel Aïchouch, a indiqué que le secteur dans la wilaya sera renforcé à l'horizon 2014 par 36 établissements privés, répartis sur dix communes du littoral, générant environ 9.000 lits supplémentaires.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem dispose actuellement de treize structures d'accueil, réparties entre hôtels et résidences touristiques, situées en majorité au pôle touristique des «Sablettes».

Leur capacité est de 689 lits alors que 13 campings d'été totalisent 3.330 lits et 16 centres familiaux offrant 3.986 lits.

ORAN, SAISON ESTIVALE

Les aménagements des plages tirent à leur fin

Les opérations d'aménagement des 33 plages autorisées à la baignade à Oran seront achevées prochainement, en prévision du lancement officiel de la saison estivale, selon les autorités locales.

Les opérations consistent en l'équipement des communes côtières, dont Aïn Turck, Bousfer, El-Ançor, Mers El-Hadjadj et Aïn El-Kerma, de moyens nécessaires pour la réussite de la saison

estivale qui débutera officiellement le 25 juin à l'occasion de la Journée nationale du tourisme. La wilaya a consacré pour ces opérations une enveloppe financière estimée à environ 280 millions de dinars pour aménager les voies d'accès aux plages, les stationnements, le renforcement de l'éclairage public, l'acquisition de matériel de nettoyage des plages et l'installation de centres de secours. Selon les responsables,

les plages d'Oran devraient accueillir cette saison estivale pas moins de 5 millions d'estivants. Il est prévu également d'organiser un concours pour le choix de la meilleure plage sous l'égide de la direction de la Jeunesse et des sports en procédant à un sondage auprès des estivants qui devront donner leur appréciation sur la base de plusieurs critères, notamment l'hygiène, les loisirs et l'animation. APS

RELIZANE

600 millions de dinars pour les associations sportives

Une subvention de l'ordre de 600 millions de dinars a été octroyée pour le financement des activités des associations sportives et juvéniles de la wilaya de Relizane, a annoncé le directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Cette subvention connaît une hausse de 100 millions de dinars par rapport à l'année écoulée, a précisé le même responsable, soulignant que 70% de l'enveloppe sont alloués pour financer les activités programmées pour cette année et 30% pour les opérations d'équipement et d'aménagement des sièges de ces associations. Le DJS a également indiqué que cette subvention accordée par le Fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes et de pratique sportive vise à valoriser les projets de la jeunesse et des sports. Les subventions sont accordées aux associations sportives et juvéniles qui répondent à certaines conditions, comme la tenue d'assemblées générales, la validité de l'agrément et la concrétisation de plans d'action, a rappelé le DJS, à cet égard, ajoutant que pour les associations sportives, les subventions sont notamment attribuées sur la base de contrats conclus avec la DJS sur leurs activités annuelles. Le même responsable a signalé que ces subventions représentent 30% du financement des projets, le reste devant être fourni par les associations elles-mêmes. La wilaya de Relizane a connu durant le mois d'avril dernier une opération d'assainissement des listes des associations activant dans le secteur de la jeunesse et des sports. Quelque 98 associations et ligues ont été dissoutes sur un total de 162 que comptait la wilaya pour plusieurs raisons dont le non-renouvellement des structures, le manque d'activité ou la non-conformité avec la loi sur les associations.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Plus de 50% de fuite d'eau sur le réseau AEP

Les déperditions d'eau potable sur l'ensemble du réseau d'alimentation de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, d'une longueur de 1.770 km, sont estimées à «plus de 50 %», ont indiqué les services de la Direction de l'hydraulique (DHW).

Les quantités d'eau perdues, «suffisantes pour alimenter plusieurs communes de la wilaya», sont dues à «la vétusté du réseau d'alimentation dans la majorité des grandes villes et, surtout, à la détérioration de la conduite principale qui alimente le chef-lieu de la wilaya et les principales agglomérations à partir du barrage de Aïn Zada», a expliqué la DHW.

Le wali de Bordj Bou Arréridj, M. Azzedine Mecheri, avait récemment affirmé que les problèmes d'eau potable seront «définitivement réglés avec l'achèvement de la pose de la nouvelle conduite principale entre le barrage de Aïn Zada et la ville de Bordj Bou-Arréridj».

Pour leur part, les services de la DHW, qui ont affirmé qu'«il ne reste plus que 7 km de cette conduite principale à poser», ont souligné que le problème de l'alimentation en eau potable sera résolu «avant le début du mois de Ramadhan. Ces mêmes services ont indiqué, par ailleurs, qu'une opération de près de 744 millions de dinars sera prochainement engagée pour réparer les fuites affectant le réseau d'alimentation en eau potable.

APS

CHINE

Le dissident Hu Jia remis en liberté

Hu Jia, l'un des dissidents chinois les plus connus, a retrouvé sa famille dimanche aux premières heures après avoir purgé trois ans et demi de prison pour subversion, a annoncé son épouse.

Hu avait été condamné en 2008 pour incitation à la subversion contre l'Etat après avoir dénoncé des problèmes liés aux droits de l'homme en Chine. Certains voyaient en lui un lauréat possible du prix Nobel de la paix avant son attribution l'an dernier à un autre dissident chinois, Liu Xiaobo.

"Je ne sais pas si je pourrai parler plus tard. A l'heure qu'il est, je souhaite que tout soit paisible. Je crains que le fait de donner des interviews au stade actuel ne crée des difficultés. Comprenez-le, s'il vous plaît", a déclaré sa femme.

La libération de Hu Jia fait suite à celle de l'artiste et dissident Ai Weiwei, libéré mercredi dernier après plus de deux mois de détention. Weiwei n'a pas l'autorisation de communiquer via Twitter, de répondre aux interviews ou de voyager pendant un an, a-t-on fait savoir dans sa source proche de sa famille. Cette nouvelle remise en liberté d'un dissident coïncide aussi avec la visite qu'effectue le Premier ministre chinois Wen Jiabao dans plusieurs pays d'Europe.

KENYA

10 morts dans un accrochage

Au moins dix personnes ont été tuées dans des accrochages inter-ethniques dans le nord du Kenya pour le contrôle de sources d'eau et des champs de pâturage, a annoncé samedi la police.

Les accrochages ont eu lieu à la limite des régions d'Isiolo et du Samburu, dans une zone touchée par la sécheresse qui avait déjà été le théâtre de heurts pour le contrôle de ressources naturelles ces dernières années.

Selon le commissaire adjoint de la police de la Province orientale, Marcus Ochola six voleurs et quatre bergers avaient été tués. Des membres du groupe Samburu auraient attaqué des bergers des ethnies Borana et somalie.

EGYPTE

3 personnes blessées dans des heurts confessionnels

Trois personnes ont été blessées samedi dernier dans des heurts interconfessionnels dans un village du gouvernorat de Sohag (Haute-Egypte), a rapporté l'agence officielle égyptienne Mena. Deux musulmans et un Copte ont été blessés après "une rumeur sur la construction dans le village sans permis", selon l'agence. Cette rumeur a provoqué des affrontements au cours desquels l'ouvrier et son frère ont tiré des coups de feu en l'air avant de s'enfuir. Des musulmans ont alors mis le feu à trois maisons de Coptes habitant le village d'Awlad Khalaf, dont celle de l'ouvrier. "Les services de sécurité sont parvenus à maîtriser la situation (...). Des arrestations sont en cours et la présence sécuritaire a été intensifiée" pour empêcher de nouveaux heurts, selon la Mena. **APS**

LIMOGEAGE DE CINQ JUGES DE LA COUR SUPRÊME

L'Afghanistan s'enfonce un peu plus dans la crise politique

L'Afghanistan s'est enfoncé, samedi dernier, un peu plus dans la crise politique avec le limogeage par les députés des cinq juges les plus haut placés à la Cour suprême, dont son propre président rapporte l'agence Reuters.

Il s'agissait pour les parlementaires de riposter à la décision de la cour spéciale nommée par décret du président Hamid Karzaï d'invalider jeudi pour fraudes 62 députés élus l'an dernier.

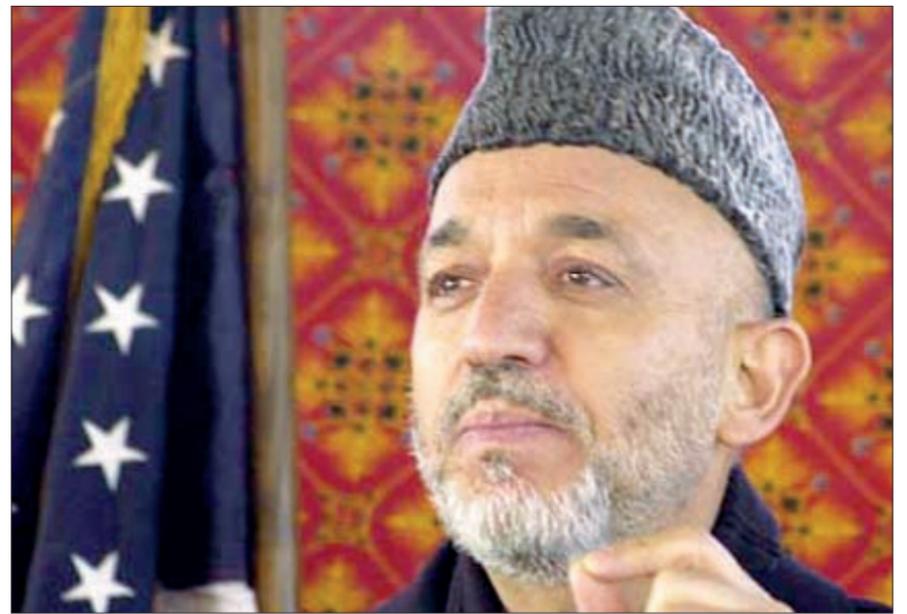
Les adversaires du président afghan reprochent à celui-ci d'avoir nommé cette cour spéciale - contestée en Occident - après les élections controversées du 18 septembre pour minimiser les gains politiques qu'ils y avaient enregistrés.

La décision de Karzaï, actuellement en Iran, de remettre en cause le quart du parlement, a amené les députés à évincer les cinq principaux membres de la Cour suprême, dont son président Abdul Salam Azimi, pour ne s'être pas opposés à la décision de cette cour spéciale à la main du président.

Fatima Aziz, une parlementaire de la province de Kunduz, a déclaré que 183 de ses collègues sur 190 avaient voté en faveur de la destitution des cinq juges suprêmes.

Selon Ahmad Humayoun, député de la province orientale de Kohost, ces cinq magistrats avaient tous conseillé à Karzaï de mettre sur pied la cour spéciale pour régler les litiges issus des élections contestées de septembre.

Cette crise politique intervient dans un



contexte où les forces occidentales soutenant le président Karzaï contre les taliban commencent à envisager sérieusement un retrait militaire d'Afghanistan après 10 ans de présence.

Le représentant de l'Union européenne à Kaboul, Vygaudas Usackas, a rencontré samedi une délégation de 36 députés, dont leur président, Abdul Raouf Ibrahim, pour tenter de trouver une issue à la crise.

"L'avenir pacifique de l'Afghanistan repose sur la construction d'institution démocratiques solides fondées sur l'Etat de droit et un respect clair de la séparation des pouvoirs", a-t-il fait valoir.

Il a réaffirmé l'attachement de l'Union européenne à oeuvrer avec le gouvernement de Kaboul et le peuple afghan pour promouvoir "les principes d'un Etat démocratique". En privé, les responsables occidentaux se disent complètement "sidérés"

par la décision de la cour spéciale. Organisatrice des dernières législatives, la commission électorale indépendante, pour sa part, n'a fait jusqu'à présent aucun commentaire. Elle avait invalidé en 2010 un tiers de 5,6 millions de bulletins pour fraudes diverses.

Pour sa part, Karzaï avait été réélu l'année précédente lors d'une élection présidentielle également contestée.

L'assemblée élue en septembre 2010 n'a pas siégé avant le 26 janvier dernier et cela lui a pris des semaines avant de choisir Ibrahim comme président.

Pour sa part, Karzaï n'est toujours pas en mesure de nommer un gouvernement complet en raison de l'opposition qu'il rencontre au parlement. En attendant, plusieurs portefeuilles clés sont aux mains d'intérimaires.

R. I./Reuters

INQUIET DE LA SITUATION EN SYRIE

Le Hezbollah rapatrie ses armes

La situation en Syrie, secouée depuis plus de trois mois par un mouvement de contestation populaire sans précédent, inquiète le Hezbollah. La milice chiite, qui redoute un changement de régime à Damas, serait en train de transférer son matériel militaire au Liban, selon *Le Figaro*.

Inquiet à l'idée de perdre son allié à Damas, arrière-cour par laquelle transite l'armement que l'Iran envoie au Hezbollah, le Hezbollah cherche à rapatrier au Liban ses armes cachées dans des dépôts en Syrie avant que le régime baa-

siste tombe, explique au quotidien un expert occidental, qui suit de près la relation Iran-Syrie-Hezbollah.

Des "mouvements de camions près de la frontière poreuse entre la Syrie et la plaine de la Bekaa au Liban" ont été repérés ces dernières

semaines par les services de renseignements occidentaux, et confirmés par l'Onu, rapporte cet expert. Ces transferts concerneraient des missiles sol-sol Zelzal de moyenne portée, ainsi que des roquettes Fajr 3 et Fajr 5.

Certaines des infrastructures militaires du Hezbollah en Syrie sont situées dans des foyers de la contestation, comme Douma, près de Damas, et la région de Homs.

Le Hezbollah avait jusqu'ici entreposé des armes en Syrie, pays qu'Israël a décidé d'épargner dans sa confrontation avec la milice chiite, souligne *Le Figaro*. Le

mouvement de contestation qui embrase le pays chaque vendredi depuis le 15 mars a visiblement changé la donne.

Les manifestants promettent un "volcan" le 30 juin

Vendredi 24 juin, les forces de sécurité syriennes ont de nouveau tiré sur la foule, faisant 18 morts, tandis que des dizaines de milliers de personnes défilaient dans le pays. Depuis qu'un mouvement de contestation inédit est né dans le pays, le 15 mars, 1.332 civils ont été tués et 341 membres de la police et de l'armée ont perdu la vie, selon un nouveau bilan publié par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme sur son site internet.

Ce bilan, qui ne cesse de s'alourdir en dépit des condamnations internationales, n'a pas empêché les organisateurs de la page Facebook "The Syrian Revolution 2011", moteur de la contestation, d'appeler à un nouveau vendredi de défi, promettant "un volcan" à Alep le 30 juin.

Deuxième ville du pays, située dans le nord, à 90 km de la Turquie, Alep est un bastion du régime. Les autorités d'Ankara - qui ont déjà accueilli près de 12.000 réfugiés - redoutent une catastrophe humanitaire en cas de révolte

R. I./ Le Figaro

**Baisse significatives
des entreprises
nationales exportatrices
hors hydrocarbures**

CONTREFAÇON

LA PRODUCTION NATIONALE CONCERNÉE



NOUVEL INSTRUMENT DE LA BANQUE MONDIALE
POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

**4 milliards de dollars
pour protéger
les agriculteurs
et les consommateurs**

GESTION D'ACTIFS

**Une société
en cours
de réalisations**



CONTREFAÇON

LA PRODUCTION NATIONALE CONCERNÉE

60% des importations nationales proviennent de la contrefaçon. Le constat est certes amer, mais les produits contrefaits continuent d'inonder le marché national. Le phénomène touche plus particulièrement les secteurs des cosmétiques, des pièces automobile et même les médicaments.

PAR TASSADITE LEFKIR

Cette estimation chiffrée des services des Douanes a été établie en calculant le taux des saisies des articles contrefaits par rapport au volume global des produits importés pour la revente chaque année. Si l'estimation pour les produits importés a pu être faite, ce n'est pas le cas pour la production nationale car elle aussi est touchée par la contrefaçon avec des conséquences graves pour les entreprises nationales.

Ces dernières font face à une double concurrence, d'une part les produits importés et de l'autre la contrefaçon de leur propre production. Produits alimentaires, cosmétique, électroménagers, ustensiles de cuisine tout y passe. L'écoulement des produits contrefaits d'origine algérienne est facilité par un marché parallèle particulièrement actif.

L'Algérie figure sur la liste des pays placés sous surveillance par les États-Unis, du fait de leurs activités «contrefaisantes». Ceux-ci lui reprochent notamment de ne pas faire respecter les droits de propriété intellectuelle. A ce sujet, les opérateurs économiques nationaux se plaignent de la lenteur de traitement des dossiers au niveau de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), le traitement des dossiers peut prendre plusieurs années. Effectivement, la loi stipule que quiconque veut protéger une invention ou un produit doit en faire expressément la demande auprès de l'Inapi. Il est possible de requérir soit un brevet de produit,

lorsque l'invention porte sur un produit, soit un brevet de procédé lorsque l'invention consiste en un procédé de fabrication ou d'obtention d'un produit. Mais entre le dépôt et l'octroi du brevet, les entreprises peuvent perdre de 1% à 2% de leurs chiffres d'affaires à cause de la contrefaçon, situation insoutenable pour certaines qui finissent par mettre la clef sous le paillason.

Les chiffres de l'Inapi

Selon la statistique de l'Inapi pour 2010, 3.625 dossiers concernant les marques nationales ont été déposés à son niveau, soit une évolution de 0,47% par rapport à l'année 2009.

En ce qui concerne les dépôts de modèles 230 dossiers ont été déposés, soit une baisse de 26,51% par rapport à l'année précédente. Pour ce qui est de l'IRSM le nombre de dossiers enregistrés est de 377 soit une évolution de l'ordre de 0,80%.

La direction des marques a, pour sa part, enregistré au total 4.893 dossiers de dépôts dans différents états (marques, renouvellements, modèles, IRSM) avec une moyenne de 407,75 dossiers par mois. Les produits pharmaceutiques (la classe 5) sont principalement les plus importants avec 732 demandes représentant un taux de 12,79. Durant l'année 2010, 1.799 dossiers de marques nationales ont été confirmés, dont 726 concernent uniquement les dossiers déposés durant l'année 2007 et qui représentent la majorité des dossiers traités. Le mouvement en vue d'une action de lutte efficace contre la contrefaçon est



bel et bien engagé.

La contrefaçon fragilise l'économie algérienne

En dépit d'un dispositif légal approprié pour protéger les droits de propriété intellectuelle, la contrefaçon a pris une telle ampleur en Algérie qu'elle peut constituer un facteur important de dissuasion pour les investisseurs étrangers.

Avec ses nombreuses frontières terrestres difficiles à surveiller et une façade maritime de 1.200 kilomètres, l'Algérie est une cible idéale pour les réseaux de contrefaçon internationaux. Un tiers des produits vendus en Algérie - sur des marchés officiels ou des marchés informels - seraient contrefaits, qu'il s'agisse de produits alimentaires, de pièces détachées automobile, de produits cosmétiques, de disques compacts, de logiciels, de médicaments, de vêtements ou chaussures, et, dans une large mesure, des articles ménagers.

L'Algérie a pris conscience de l'importance de la contribution des droits de propriété intellectuelle dans la prospérité socio-économique d'un pays et de leur rôle dans la préservation du patrimoine culturel. Elle réalise bien le danger que constitue la contrefaçon pour la santé et la sécurité des consommateurs.

De ce fait, le titulaire d'un droit de propriété industrielle et intellectuelle peut tenter une action en contrefaçon

devant les juridictions civiles, afin d'obtenir réparation du préjudice subi. Mais il est également possible de saisir les juridictions pénales, afin de faire sanctionner les agissements illicites. La contrefaçon d'une marque est passible d'un emprisonnement d'un mois à un an et/ou d'une amende de 500.000 à 2 millions de dinars. Celle d'un brevet, d'un emprisonnement de six mois à deux ans et/ou d'une amende de 2.500.000 dinars à 10 millions de dinars. Enfin, la contrefaçon d'un dessin ou modèle peut être sanctionnée d'une amende de 500 dinars à 15.000 dinars.

Pour rassurer les investisseurs, quelques actions de lutte contre la contrefaçon ont été prises, à savoir l'amélioration de la mise en pratique du dispositif juridique en vigueur pour réprimer la contrefaçon, la volonté politique qui s'est manifestée au plus haut niveau de l'État de combattre les méfaits de l'économie informelle et la «guerre» inlassable menée par les Douanes algériennes contre ce phénomène. Il a été décidé aussi la création d'une agence nationale pour l'enregistrement et le contrôle de médicaments, la généralisation des équipes de lutte contre la contrefaçon, la dotation d'une cyberpolice pour traquer la criminalité virtuelle qui agit à partir d'Internet, et notamment le piratage informatique.

T. L.

1.323 entreprises créées à Oran en 1 année

Les mesures de facilitation prises par les pouvoirs publics en matière d'entrepreneuriat ont contribué à accroître la cadence de création des micro-entreprises et la croissance de la population des PME/PMI. La population des PME totalisait à la fin de l'année 2010 plus de 619.000 entreprises, dont plus de 42.000 nouvelles PME, tous secteurs et statuts confondus. A Oran, le nombre des PME/PMI est passé de 16.470 en 2009 à 17.793 en 2010 (1.323 entreprises ont été donc créées en 2010). Un chiffre révélateur pour les pouvoirs publics des efforts consentis pour le développement de la petite et moyenne entreprise. La wilaya d'Oran est, pour la deuxième année consécutive, classée en troisième position en ce qui concerne le nombre global des PME. En effet, malgré ces efforts de création des PME, on constate une répartition inégale des entreprises : avec la prédominance d'une douzaine de wilayas sur les 48 du pays. Quatre wilayas sont classées en tête, à savoir Alger avec un taux de 17,71%, viennent ensuite Tizi-Ouzou, Oran et Béjaïa. Concernant les secteurs d'activités, à Oran la part du lion revient au secteur des services avec 58,54%, soit 10.416 entreprises (transport et communication, commerce, hôtellerie et restauration, services fournis aux entreprises, services fournis aux ménages, établissements financiers, affaires immobilières, services pour collectivités...). suivi par les travaux publics avec 4.110, soit 23,1% du taux global.

10,39 mds dollars d'excédent commercial pour l'Algérie

L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 10,39 milliards de dollars entre janvier et mai 2011, contre 8,2 mds de dollars durant la même période en 2010, ont annoncé ce dimanche 26 juin les douanes. Les exportations se sont chiffrées à 29,46 mds de dollars pendant ces cinq mois, contre 25,09 mds de dollars pendant la même période de l'année précédente, en hausse de 17,42%, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cris). Quant aux importations, elles ont atteint 19,08 mds de dollars contre 16,89 mds, soit une hausse de 12,90%. L'amélioration du commerce extérieur s'explique par une hausse de plus de 17% de la valeur des exportations des hydrocarbures qui ont quasiment flambé durant les premiers mois de 2011 notamment en raison de la crise libyenne. La Grèce a besoin de 110 milliards d'euros pour éviter la faillite. Un chiffre qui tombe avant une semaine annoncée comme cruciale dans la course contre la montre visant à éviter l'embarquement en zone euro et au-delà. A l'issue d'un sommet de l'Union européenne à Bruxelles, le Premier ministre grec Georges Papandréou a indiqué que les discussions portaient sur "un montant similaire au premier programme d'aide" de l'an dernier, qui prévoyait 110 milliards d'euros sur trois ans. Lors du sommet, il a obtenu la promesse d'une mise sur pied, sous conditions, d'ici début juillet de ce deuxième plan. La chancelière Angela Merkel a salué un accord "important pour la stabilisation de l'euro". "Jusqu'à présent nous avons passé toutes les épreuves" et "à chaque fois la catastrophe a été évitée", s'est aussi félicité le président français, Nicolas Sarkozy, évoquant "une volonté de sauver l'euro", y compris parmi les banques et autres créanciers privés de la Grèce censés participer au nouveau plan d'aide.

4,3% de croissance mondiale en 2011

Pour l'ensemble de l'économie mondiale, le FMI prévoit une croissance de 4,3% en 2011 et de 4,5% en 2012, soit une baisse de 0,1% pour 2011 et un chiffre inchangé pour 2012 par rapport au mois d'avril. Comme d'habitude, le chiffre de la croissance mondiale masque des différences très marquées entre les économies avancées, d'une part, et les pays émergents et en développement, d'autre part. Pour les économies avancées, il est prévu une croissance de 2,2% en 2011 et de 2,6% en 2012, soit une baisse de 0,2% pour 2011 et un résultat inchangé pour 2012. En ce qui concerne les économies émergentes et en développement, ils prévoient une croissance de 6,6% en 2011 et de 6,4% en 2012, soit une révision à la hausse de 0,1% pour 2011 et à la baisse de 0,1% pour 2012. Les révisions à la baisse sont plus prononcées pour deux économies avancées. La première est le Japon, pour lequel il est prévu une croissance négative en 2011. Les perturbations provoquées par le tremblement de terre ont été plus fortes que nous ne l'avions anticipé et expliquent l'essentiel de la baisse. Nous pensons que ces problèmes vont être résolus et que l'économie connaîtra un rebond en 2012. La seconde économie avancée est celle des États-Unis, pour lesquels les prévisions sont de 0,3% pour 2011 et de 0,2% pour 2012. Même s'il est encore trop tôt pour se prononcer, ce recul est considéré davantage comme un incident de parcours que comme quelque chose de plus préoccupant. Certains facteurs particuliers, notamment l'effet de la hausse des prix du pétrole sur le revenu disponible, semblent avoir joué un rôle important. Mais à supposer que les prix du pétrole restent globalement stables, comme l'anticipent les marchés, les dépenses des consommateurs et des entreprises devraient se maintenir durant une période qui, il est vrai, manque de vigueur.

FACE À UNE PROBABLE DIMINUTION DES VENTES GAZIÈRES

Baisse significatives des entreprises nationales exportatrices hors hydrocarbures

Le nombre de firmes algériennes d'exportation hors hydrocarbures a diminué de près de 86%. De 280 dans les années 80 il est passé à 40 actuellement, a révélé samedi dernier à Alger le ministre de l'Industrie l'Investissement Mohamed Benmeradi. La diversification de l'économie nationale, a-t-il néanmoins souligné, est «au centre des préoccupations du gouvernement» au moment où l'Algérie se prépare à l'après-pétrole.

Tous les efforts engagés jusqu'à présent n'ont pu faire augmenter ces exportations qui représentent moins de 3% de la totalité des exportations, les hydrocarbures constituant les 97% restant. A eux seuls, les hydrocarbures représentent 77% des recettes fiscales de l'Etat, a précisé le ministre.

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré 8,6 milliards de dollars d'excédent durant les quatre premiers mois de 2011 mais elle reste déficitaire hors combustibles, selon le ministre. Pourtant l'Algérie doit se pencher sérieusement sur cette question. Une étude du FMI sur le marché du gaz met en relief la vulnérabilité de l'Algérie. Selon l'étude les pays producteurs du gaz, l'Algérie en particulier, ont vivement intérêt à engager des plans de diversification économiques en raison de la réduction annoncée de leurs exportations du fait des grandes découvertes en gaz schisteux (shale gaz) aux États-Unis et dans d'autres pays. Des découvertes qui vont se traduire par une surabondance de l'offre en gaz sur le marché mondial.

Les experts estiment que le découplage est en cours et qu'il est renforcé par le fait que les États-Unis sont sur le point de devenir exportateurs de gaz. Ce découplage, estiment les deux auteurs, coïncide avec l'accroissement significatif de la production de gaz non conventionnel et particulièrement des gaz de schiste aux États-Unis qui sont les plus grands importateurs et consommateurs d'hydrocarbures dans le monde. Des réductions drastiques d'importations de GNL sont prévues aux États-Unis qui vont

devenir un «exportateur significatif». Pour l'Algérie, un des plus grands exportateurs de gaz, l'impact du marché spot sur les prix de gaz contractuels est fort. Avec des exportations qui se situent à 49% pour le gaz, 49% pour le pétrole et 2% pour les produits hors hydrocarbures, l'Algérie est particulièrement sensible à l'évolution du prix du pétrole et de l'activité industrielle chez les partenaires.

Si les contrats à long terme assurent une stabilité de la demande, les récents développements sur le marché international du gaz et la reprise économique encore lente chez les pays partenaires entraînent une baisse des volumes de gaz exportés. Les projections restent pessimistes. Même avec une progression continue du prix du pétrole, le prix du gaz algérien estimé au

GESTION D'ACTIFS

Une société en cours de réalisations

Une société de gestion d'actifs est en cours de création. Cette société ne tardera pas entrer en activité. Les banques publiques de la place y ont pris des participations. Le Crédit populaire d'Algérie, à titre indicatif, a pris des participations à hauteur de 100 millions de dinars.

Cette prise de participation a été entérinée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Crédit populaire d'Algérie, réunie en session extraordinaire, au cours du dernier trimestre 2010. Il s'agit là d'une des importantes décisions prises par les actionnaires du Crédit populaire d'Algérie, qui prélude à la redynamisation du secteur financier. Outre cette prise de participation, les actionnaires ont adopté trois autres résolutions. Il s'agit de la participation de la banque au rachat d'une partie des parts sociales détenues par la société Eriad Sétif dans le capital

de la société Algérie Clearing à la valeur nette comptable de ses actifs du rachat d'actions détenues par sa filiale d'intermédiaire boursier en liquidation dans le capital de la Société de gestion de valeurs boursières (SGVB) et enfin, de la participation de la banque à l'augmentation du capital social de la Société de garantie de crédit immobilier (SGCI) au prorata de sa participation actuelle. En conséquence, cette opération sera réalisée par l'acquisition de 2 642 nouvelles actions de valeur unitaire de 50 000 DA, soit un montant de 132,10 millions de dinars. Par ailleurs, au mois de septembre dernier, l'assemblée générale ordinaire réunie en session extraordinaire des actionnaires de la Banque de l'agriculture et du développement rural, de la Banque nationale d'Algérie, du Crédit populaire d'Algérie, de la Banque extérieure d'Algérie et de la Banque de développement local, a

autorisé à hauteur de 133 millions de dinars chacune, la participation de ces banques à l'augmentation du capital social de la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations. Ce niveau de participation est réparti en apport numéraire de 123 millions de dinars et par incorporation de réserves à hauteur de 10 millions de dinars. Ces décisions donnent un signal fort quant à la redynamisation du secteur boursier auquel voudrait participer plusieurs entreprises, dont Nedjma. La gestion d'actifs (sous-entendu actifs financiers), également appelée gestion de portefeuille ou «asset management», est une activité qui consiste à gérer les capitaux confiés, dans le respect des contraintes réglementaires et contractuelles, en appliquant les politiques d'investissement définies en interne, pour en tirer le meilleur rendement possible en fonction du risque choisi.

niveau américain, accompagné d'une demande médiocre, aurait un impact substantiel sur l'économie algérienne. Les projections à moyen terme prévoient une augmentation de la production de gaz non-conventionnel sur le continent européen et l'offre en GNL sera excédentaire.

L'étude note que les prix contractuels du gaz algérien ont repris en 2010 les niveaux de ceux de 2008 mais que les volumes exportés ont baissé. «La forte contraction des prix des hydrocarbures et des exportations à la fin 2008 et au début 2009 ont montré la vulnérabilité macroéconomique de l'Algérie à une période prolongée de faible prix des hydrocarbures et de baisse de la demande. En 2009, le solde budgétaire a enregistré le premier déficit en une décennie et l'excédent du compte courant chuté à seulement 0,3% du PIB».

Dans une telle configuration, souligne l'étude, les prix du gaz naturel resteront constants en termes réels exprimés en prix courant US et les exportations diminueront de 5% par an. «Nos projections impliquent un impact négatif significatif sur les équilibres macroéconomiques de l'Algérie. Les récents troubles au Moyen Orient confortent la pertinence de ce type d'analyse. Le prix spot pour le gaz naturel du centre de Zeebrugge en Belgique a baissé de 10% au premier trimestre 2011 alors que le prix du pétrole Brent a augmenté brusquement sur les marchés en raison de la perturbation des approvisionnement libyens». Certes, estiment les auteurs, ces développements ne sont pas «imminents» et pourraient durer entre cinq et dix ans. Mais la législation européenne tend à libéraliser le marché du gaz et le contexte politique dans la région Mena pourraient encourager le développement de l'industrie de gaz de schiste.

Pour les pays ayant une part significative d'exportations de gaz naturel, ce document montre les dangers de se fonder sur un panier limitée d'exportations et l'importance de disposer d'une économie diversifiée.

T. L.

NOUVEL INSTRUMENT DE LA BANQUE MONDIALE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

4 milliards de dollars pour protéger les agriculteurs et les consommateurs

Le Groupe de la Banque mondiale annonce la mise en place d'un nouveau produit de gestion de risques qui permettra de dégager dans un premier temps jusqu'à 4 milliards de dollars pour aider à protéger les agriculteurs, les producteurs de denrées alimentaires et les consommateurs contre la volatilité des prix dans les pays en développement. Le Groupe s'attaque ainsi à un problème majeur qui sera examiné cette semaine par les ministres du Groupe des 20 (G20).

Ce tout nouveau produit permettra d'élargir l'accès à des instruments de couverture pour protéger les consommateurs et les producteurs de denrées agricoles contre la volatilité des prix. Il permettra également de protéger les acheteurs contre la hausse des prix du bétail sur pied ou de denrées telles que le blé, le sucre, le cacao, le lait, le maïs, le soja et le riz.

«Grâce à ce nouvel instrument, nous pouvons aider les agriculteurs, les producteurs de denrées alimentaires et les consommateurs à se prémunir de la fluctuation des prix, à renforcer leur position créditrice et à élargir leur accès au crédit», a indiqué le président du Groupe de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick. Et d'ajouter : «Cet instrument témoigne de ce que peut faire une ingénierie financière sensée : améliorer la vie des pauvres».

Le produit, le Mécanisme de gestion des risques associés aux prix des produits agricoles (APRM), sera lancé dans un premier temps par l'IFC, l'institution du Groupe de la Banque mondiale qui s'occupe du secteur privé, et par la banque d'investissement J.P. Morgan. L'IFC espère pouvoir déployer ce produit avec le concours d'autres banques en temps opportun.

«Nous sommes fiers que la Banque mondiale et l'IFC aient choisi de s'associer à J.P. Morgan pour aider à s'attaquer à ce problème de politique publique dans les pays en développement», s'est félicité Jes Staley, directeur général de J.P. Morgan.

Dans le cadre du mécanisme initial mis en place avec J.P. Morgan, l'IFC engagera jusqu'à 200 millions de dollars pour couvrir le risque de crédit représenté par les clients ayant recours à des instruments spécifiques de couverture des risques associés aux prix, et J.P. Morgan assumera ce risque au moins à la même hauteur. Étant donné que l'engagement associé aux opérations de gestion des risques est généralement inférieur au montant principal de la couverture mise à la disposition des clients, les engagements jumelés des deux institutions devraient permettre de dégager non moins de 4 milliards de dollars pour la protection contre la volatilité des prix, dont l'arrangement serait assuré par J.P. Morgan pour les producteurs et les acheteurs de produits agricoles dans les marchés émergents.

Parmi les clients susceptibles d'avoir recours à l'APRM figurent les producteurs agricoles, les consommateurs, les revendeurs, les coopératives et les banques locales, ainsi que d'autres acteurs qui remplissent des critères préétablis.



Les pays du G20 approuvent

La mise au point d'instruments de gestion des risques fait partie des projets que les ministres de l'Agriculture du G20 ont examiné et adopté à leur réunion de Paris. Elle figurait également dans un plan à neuf points recommandé par le président de la Banque mondiale en janvier pour faire face à la hausse et à la volatilité des prix des denrées alimentaires.

La stabilité des prix est capitale pour aider les producteurs à obtenir les financements nécessaires à l'expansion de leurs opérations, à l'augmentation de la production agricole et pour assurer aux consommateurs un accès raisonnable aux ressources vivrières. Si les instruments de gestion des risques associés aux prix sont généralement utilisés dans le secteur agricole dans les pays développés, les instruments de couverture, quant à eux, ne peuvent être obtenus directement par les producteurs et les consommateurs de moindre envergure dans les marchés émergents en raison du niveau élevé des coûts initiaux et des dépôts de garantie obligatoires. Par ailleurs, de nombreuses institutions financières dans les marchés émergents ne sont pas encore rompues à ces services de gestion des risques et ne les proposent pas aux clients locaux.

Le nouvel instrument permet aux producteurs et aux consommateurs dans les pays en développement d'avoir accès aux services de gestion des risques associés aux prix. J.P. Morgan - et d'autres banques dans l'avenir - travailleront avec les clients dans les marchés émergents pour couvrir à

bon droit ces risques dans le cadre de leurs activités. L'IFC facilite ce processus en assumant une partie du risque de crédit que représentent ces consommateurs.

Outre la promotion de l'utilisation des instruments de gestion des risques, M. Zoellick a indiqué que les ministres de l'Agriculture du G20 pourraient prendre, cette semaine, une mesure importante pour faire face à la hausse et à la volatilité des prix des denrées alimentaires, en décidant d'accroître la transparence dans le secteur agricole, grâce à un système d'information qui permettrait d'élargir l'accès du public aux renseignements sur la qualité et la quantité des stocks de céréales.

S'exprimant avant la tenue de la réunion, M. Zoellick a fait savoir qu'il a bon espoir que les ministres de l'Agriculture du G20 prendront les premières mesures en décidant d'exempter l'aide alimentaire à caractère humanitaire de l'interdiction d'exportation, afin que celle-ci puisse parvenir en temps utile aux populations souffrant de faim et sauver ainsi des vies.

«Nous traversons une période de volatilité extraordinaire des prix des denrées alimentaires, qui pourrait véritablement porter un préjudice irréparable à la plupart des pays et des populations les plus vulnérables», a mis en garde M. Zoellick. Et d'ajouter : «Le niveau élevé, l'incertitude et la volatilité des prix représentent la plus grave menace qui pèse sur les plus vulnérables dans le monde en développement. Les populations ont faim et attendent impatiemment des actions à l'échelle mondiale».

Des contraintes sur le système agricole mondial

Le président de la Banque mondiale a fait savoir qu'une transparence accrue dans les stocks de denrées alimentaires à travers le monde constitue un signal fort qui aiderait à réduire la volatilité des prix en rassurant les marchés et en contribuant à contenir la panique provoquée par la flambée des prix.

M. Zoellick a déclaré que les chiffres mettaient en exergue les contraintes exercées sur le système agricole mondial, exacerbées par une demande de produits alimentaires de plus en plus forte. La croissance annuelle de la production de riz et de blé dans les pays en développement - qui abritent les 4/5 de la population mondiale - a reculé de 3% dans les années 70 à tout juste 1% aujourd'hui.

Mettant en garde contre la menace que le changement climatique fait peser sur l'agriculture, il a rappelé qu'en l'absence de mesures d'adaptation fortes, le changement climatique pourrait faire baisser la production de 16% dans le monde et de 28% dans le seul continent africain au cours des 50 années à venir.

Le président de la Banque mondiale a indiqué qu'il faudrait davantage investir dans la recherche agricole pour augmenter la production alimentaire de 70% afin de nourrir une population mondiale qui devrait dépasser les 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050.

«Nous devons faire preuve de créativité dans le domaine agricole, de sorte à non seulement produire davantage mais aussi à rendre les cultures plus résistantes, si nous devons relever le défi qui consiste à nourrir une population croissante dans un contexte plus difficile et plus imprévisible», a recommandé M. Zoellick.

D'après les estimations du Groupe de la Banque mondiale, depuis le mois de juin de l'année dernière, l'augmentation et la volatilité des prix des denrées alimentaires ont fait basculer quelque 44 millions de personnes de plus dans la pauvreté, dont le seuil est fixé à moins de 1,25 dollar par jour. Près d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde, soit un habitant de la planète sur sept.

Le Groupe de la Banque mondiale a renforcé son aide à l'agriculture en augmentant ses dépenses annuelles dans ce secteur, lesquelles sont passées d'environ 4,1 milliards de dollars en 2006-08 à 6,2 à 8,3 milliards de dollars en 2010-12.

FESTIVAL ARABO-AFRICAIN DE DANSE FOLKLORIQUE À TIZI-OUZOU

17 pays attendus du 5 au 10 juillet

La wilaya de Tizi-Ouzou accueillera, du 5 au 10 juillet prochain, la 6e édition du festival culturel arabo-africain de danse folklorique, avec la participation attendue de 17 pays à cette manifestation, instituée en 2005 par le ministère de la Culture, a-t-on appris auprès de la direction locale.

Outre la participation des troupes nationales, pas moins de 17 pays sont attendus à ce rendez-vous d'échanges interculturels, alors qu'ils n'étaient que huit à prendre part à l'édition précédente, a-t-on indiqué.

Il s'agit du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la Tunisie, de la Guinée, du Cameroun, de la Palestine, du Liban, de la France, de l'Espagne, du Tchad, de Madagascar, du Mali, du Niger et de la Jordanie, a-t-on précisé au commissariat organisateur de ce festival.

Au programme de cette manifestation, figurent une trentaine de représentations chorégraphiques, assorties de galas de chants, qui se produiront sur des sites des villes de la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que de Boumerdès, qui accueillera, pour la première fois dans l'histoire de ce festival, les troupes du Niger, du Cameroun, du



Liban et du Sénégal. "La danse et le public" est le thème retenu, cette année, pour le colloque traditionnel de ce festival, avec au menu des conférences en rapport avec les arts chorégraphiques, animées par des professionnels et des spécialistes en la matière.

Pour les amateurs de la danse, il a été programmé un atelier pratique décliné sous le générique "l'écoute de la musique et le geste chorégraphique", animé par des chorégraphes du ballet national. En plus d'un

marché consacré en la circonstance à l'artisanat maghrébin, ce festival sera mis en relief par l'organisation de diverses expositions, destinées à la promotion des arts chorégraphiques.

Le festival a été défini par ses organisateurs comme étant "un espace d'échange et de dialogue interculturels, mais aussi comme cadre de réflexion sur la préservation du patrimoine populaire immatériel des pays participants.

APS

ASSOCIATION "EL-DJAHIDIA"

Mohamed Tine nouveau président



Mohamed Tine a été élu samedi à Alger président de l'association culturelle "El-Djahidia", une

année après le décès de son fondateur, l'écrivain Tahar Ouettar. M. Tine a été élu par les membres de l'association en marge de son 5e congrès lors duquel il a été procédé également à l'adoption de son statut et de son règlement intérieur après examen. Le nouveau président a été élu pour un mandat de 5 ans durant lequel il supervisera les activités de l'association, les délibérations de ses bureaux et du conseil national ainsi que l'élaboration du rapport annuel et la représentation auprès des autorités administratives et judiciaires.

Le nouveau président a affirmé à l'occasion qu'"il se consacrera au service de l'association pour réaliser les objectifs pour

lesquels elle a été créée".

Les travaux du congrès qui se sont déroulés à huis-clos en présence de 134 membres ont été marqués par la lecture et l'adoption des rapports moral et financier de l'association.

L'association "El-Djahidia" a été fondée en 1989 à l'initiative du poète Youcef Sebti, assassiné en 1993, mais le projet a vu le jour grâce à l'écrivain Tahar Ouettar, décédé en 2010.

Avant sa mort, Tahar Ouettar avait chargé le dramaturge Fouzi Boulahia, l'un de ses proches collaborateurs, d'assurer l'intérim de l'association.

APS

4e FELIV À CONSTANTINE

Hommage à Malek Haddad

Le 4e Festival international de la littérature et du livre de la jeunesse (FELIV 2011) a été ouvert samedi soir à Constantine par un hommage à l'auteur de la "dernière impression", Malek Haddad.

Le poète bahreïni Qacem Haddad et le poète, traducteur et éditeur tunisien Khaled Nedjar, ami de Malek Haddad, ont fait à cette occasion le déplacement à Constantine pour animer cette rencontre, dirigée par l'universitaire constantinois Abdesslem Yekhlif.

Les artistes Rasha Mounir d'Egypte et Barly Baruty de la République démocratique du Congo sont également attendus à Constantine pour participer à l'animation

de ce festival aux côtés du belge Philippe Brasseur et des Français Geneviève Buono et Claude Chevalier. La manifestation dont l'édition de cette année se déroule simultanément à Alger, Constantine et Tlemcen, se décline sous forme de plusieurs ateliers, a indiqué M. Azzedine Guerfi, commissaire du festival au cours d'une conférence de presse dans l'après-midi, quelques heures avant l'ouverture de la rencontre. Les ateliers en question sont intitulés, a-t-il précisé, "Un monde de la création", animé par des artistes étrangers, "Un monde de couleurs" animé par l'association culturelle El-Belliri de Constantine et ouvert aux dessins d'enfants, créations graphiques, peintures et travaux manuels.

Un troisième atelier, "Un monde de scène", porte pour sa part sur l'adaptation de livres au théâtre et au cinéma.

Des spectacles tirés de livres et de contes seront présentés et débattus à cette occasion, notamment l'adaptation du conte des Mille et une nuits par les Français Geneviève Buono et Claude Chevalier. Des conteurs locaux feront également des lectures de contes à partir de livres, car il s'agit, a-t-on souligné, de mettre l'accent sur l'importance du livre en tant que "matrice de toute création".

La manifestation se poursuivra jusqu'au 29 juin prochain au palais de la culture Malek-Haddad de Constantine.

APS

ASSOCIATION DES AMIS DE LA RAMPE LOUNI-AREZKI Le doyen des banjoïstes, Cheikh Namous, honoré

Un hommage a été rendu, samedi à Alger, au doyen des banjoïstes algériens, Cheikh Namous. Un musicien nonagénaire qui a accompagné, tout au long de sa carrière artistique, les grands noms du Chaâbi, à leur tête le monument de cette musique née dans les fins fonds de la Casbah d'Alger, El-Hadj M'hamed El-Anka. C'est en présence d'une panoplie d'artistes de différents domaines (musique, cinéma, littérature, etc.) et dans une ambiance bon enfant que l'hommage s'est déroulé. Il a été organisé par l'Association des amis de la rampe Louni-Arezki et de Sidi-Abderahmane en signe de reconnaissance à l'égard de cet instrumentiste, à la fois ancien et contemporain. Son parcours artistique a été retracé par le chercheur spécialisé en musique chaâbie, Abdelkader Bendaâmache. Des figures de proue du monde culturel, comme Kamal Hamadi, Akli Yahiatène, Kaci Tizi-Ouzou, Amina Belouizded, Cheikh Ahmed Serri, Saïd Hilmi et Amin Zaoui ont pris la parole pour saluer le talent, le génie musical et la verve intarissable de l'artiste honoré. Ils étaient unanimes à affirmer que ce musicien de renom représentait une mémoire et un repère du patrimoine musical chaâbi. Le président de l'association initiatrice de l'hommage, Lounis Aït Aoudia, a indiqué que Cheikh Namous représentait aujourd'hui "un repère majeur de la musique chaâbie et un symbole de la résistance culturelle algérienne durant la période coloniale". "Témoin du siècle" et "mémoire vive", c'est en ces termes que M. Aït Aoudia a qualifié le Cheikh dont le parcours artistique remonte aux années 40, époque où les voix d'illustres chanteurs et chanteuses comme Hadj M'rizek, Amar El-Achab, H'cicène, Mérim Fekkai et Fadéla Dziria résonnaient des murs de la Casbah d'Alger... une façon, aussi, pour affirmer l'identité culturelle algérienne face au colonialisme français. Prenant à son tour la parole, Cheikh Namous a salué le public et remercié les organisateurs de cette rencontre en son honneur, en affichant une mine sereine qui manifestait de la joie. Il a évoqué quelques moments forts de sa carrière de banjoïste aux côtés des chanteurs qui ont marqué le paysage musical algérois par une empreinte indélébile et contribué au rayonnement du chaâbi, tout en appelant les jeunes générations à prendre le flambeau pour assurer la pérennisation de ce style musical. La soirée, qui s'est tenue à la salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth, a été animée par l'orchestre andalou "Les rossignols d'Alger" sous la direction de Youcef Ouznadj ainsi que par les chanteurs Hocine Driss, Cheikh Abdelkader Chercham et Mahmoud Hadj Ali qui ont gratifié l'assistance d'un programme haut en couleurs. Cheikh Namous, de son vrai nom Mohamed Rachidi, est né le 14 mai 1920 à la Casbah d'Alger. C'est durant la fin des années 30, en achetant son premier "gumber", appelé aussi "gnibri", un instrument ancestral à cordes monté sur une carapace de tortue, qu'il s'introduit dans le monde de la musique et découvre sa vocation. Il intègre quelque temps après l'orchestre d'El-Hadj M'hamed El Anka au sommet de sa notoriété. Il s'est également consacré à la chanson kabyle en accompagnant certains de ses "architectes", Slimane Azem, Cheikh El-Hasnaoui et Cheikh Noredine. Depuis et à ce jour, il a été sollicité par les chanteurs qui ont brillé dans le ciel musical du chaâbi, décédés ou encore en vie, parmi lesquels figurent El-Hadj M'rizek, El-Hachemi Guerouabi, Boudjemâa El-Ankis, Kamel Bourdib, Dahmane El-Harrachi, Amar El-Achab et El-Hadj M'nouer.

APS

Lyon veut la doublette de Sochaux : Boudebouz-Martin

L'Olympique de Lyon, sous la conduite de son nouvel entraîneur Rémi Garde, veut recruter les deux joueurs du FC Sochaux, les internationaux algériens Ryadh Boudebouz et français Marvin Martin, rapporte dimanche le quotidien français *le Parisien*. Selon la même source, les dirigeants rhodaniens se seraient renseignés au sujet du jeune milieu de terrain algérien de 21 ans et de son coéquipier en club pour renforcer l'équipe lyonnaise. Les Sochaliens ne sont pas prêts cependant à brader leurs deux jeunes internationaux. Selon la presse locale, le club du Doubs va réclamer entre 20 et 25 millions d'euros pour laisser partir ses deux lionceaux. Boudebouz a répété samedi qu'il ne voulait pas quitter Sochaux la saison prochaine mais qu'il restait ouvert à toutes les propositions lui parvenant d'autres clubs. "J'ai effectivement déclaré que je ne pensais pas partir. Maintenant, si on me propose un projet sportif plus ambitieux que celui de Sochaux, j'y réfléchirais sérieusement", a dit Boudebouz, sous contrat jusqu'en 2013 avec Sochaux. L'Algérie a réalisé une belle saison avec le FC Sochaux, avec à la clé 8 buts inscrits et 7 passes décisives délivrées. Son club a terminé l'exercice 2010/2011 à la 5e place, ce qui lui a permis de se qualifier à la prochaine Europa League.

Marcello Lippi veut retrouver les terrains

L'ancien sélectionneur de l'Italie, Marcello Lippi, a exprimé dimanche le souhait d'entraîner de nouveau, de "préférence une équipe nationale", après une saison d'inactivité. "Je ne veux pas passer un autre hiver à ne rien faire. Je veux entraîner de nouveau, de préférence une équipe nationale en prévision du Mondial-2014 au Brésil", a déclaré Marcello Lippi, 63 ans, sur la chaîne de télévision publique italienne, *Rai Uno*. Lippi avait repris en 2008 la sélection italienne, championne du monde deux ans plus tôt sous sa conduite, après deux années de retraite, dans la foulée du limogeage de Roberto Donadoni, avec l'espoir de garder sa couronne mondiale. Mais la Squadra Azzurra avait été éliminée dès le 1er tour du Mondial-2010 en Afrique du Sud, dans un groupe à sa portée formé du Paraguay, de la Slovaquie et de la Nouvelle-Zélande. Lippi, qui a été remplacé à la tête de la sélection italienne par Cesare Prandelli, a entraîné plusieurs clubs durant sa carrière, entre autres la Juventus Turin, l'Inter Milan et Naples.

Tirage au sort de la phase finale de la CAN 2012 le 29 octobre

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2012, aura lieu le samedi 29 octobre à Malabo, en Guinée Equatoriale, rapporte la Confédération africaine (CAF) dimanche sur son site. Le tirage au sort sera effectué par le secrétaire général de la CAF, le Marocain Hicham El Amrani en présence de très nombreux officiels de la CAF et de footballeurs de renom, précise la même source. La cérémonie se déroulera 20 jours après la fin des éliminatoires qui doivent déterminer les quatorze équipes qualifiées pour la phase finale aux côtés du Gabon et de la Guinée Equatoriale, co-organisateurs de l'épreuve. Deux de ces pays sont déjà connus, le Botswana et la Côte d'Ivoire. Les seize équipes seront réparties en quatre groupes de quatre, les deux premiers de chaque groupe disputeront les quarts de finale. Le coup d'envoi de la compétition sera donné le samedi 21 janvier et la finale se disputera le dimanche 12 février. Ce sera la première fois que le Gabon et la Guinée Equatoriale seront les hôtes de la CAN. Le Soudan a accueilli la première édition de la CAN en 1957 et 15 autres pays ont depuis accueilli le plus grand événement du football africain, dont l'Algérie en 1990. L'Egypte est détentrice du trophée depuis 2006. Elle est la première équipe continentale à avoir remporté trois titres consécutivement (2006, 2008, 2010). Pour rappel, la CAN 2013, prévue en Libye, changera de calendrier. Organisée jusqu'alors les années paires, elle le sera désormais les années impaires en alternance avec le Championnat d'Afrique des Nations CHAN, réservé aux joueurs locaux. Le Maroc accueillera l'édition 2015 de la Coupe d'Afrique des Nations et l'Afrique du Sud en 2017.

FOOTBALL- 27 E JOURNÉE DE LIGUE 1

Les relégables bataillent pour le maintien

Mis à part le WA Tlemcen, qui s'est incliné à Oran face au MCO, les autres équipes menacées de relégation, ont toutes remporté leurs matches de la 27e journée du championnat de ligue 1, disputés samedi dernier.

PAR MOURAD SALHI

Comme il fallait s'y attendre la réaction des équipes, se trouvant dans la zone à haut risque, ne s'est fait attendre et elles ont profité de cette 27e journée pour glaner les points qui leur permettraient de garder l'espoir d'un maintien parmi l'élite, cela à trois journées seulement de la fin de saison. La surprise de cette journée était la prestation de la lanterne rouge, l'USM Blida qui est revenue avec une précieuse victoire de Tizi-Ouzou où elle a battu la JS Kabylie sur le score d'un but à zéro. Une victoire amplement méritée pour les poulains de Younès Ifticen, mais qui ne change rien néanmoins pour cette formation de la ville des Roses puisque mis à part le Widad de Tlemcen ayant enregistré une défaite à Oran, les autres potentiels relégables ont tous remporté leurs matches. Après une défaite concédée face à l'Entente de Sétif lors de la dernière mise à jour, la JSK continue d'enchaîner les mauvais résultats, cette fois-ci sur son terrain où elle n'a jamais perdu une rencontre cette saison. Rachid Belhout a pourtant beaucoup misé sur cette rencontre pour améliorer la position de son équipe, non seulement attendu que le rendez-vous avait lieu à domicile mais également face à une équipe ayant perdu tout espoir du maintien. Le staff technique a même décidé de faire jouer l'équipe type en alignant Tedjar, Nessakh, Younés et Hamiti d'entrée, mais sans aucune efficacité devant les coéquipiers de Lounès Gaouaoui. Avec ce nouveau revers, les Canaris n'arrêtent pas à semer le doute dans leur entourage. Même s'ils ne sont pas concernés par la relégation, ils n'auront pas la tâche facile surtout qu'il lui reste deux autres sorties, l'une à El Eulma et l'autre à Bologhine avant d'accueillir le MC Alger.

L'autre équipe à avoir fait une excellente opération à domicile, c'est le CAB Bou-Arreredj qui a battu l'ES Sétif sur le score de trois buts à un. Un résultat qui ne change rien, puisque l'Entente reste à la troisième place avec 43 points, et l'équipe locale reste scotchée à l'avant-dernière place avec 28



points. Tout comme la rencontre du 1er Novembre de Tizi-Ouzou, celle de Bordj a été dominée par les Criquets. Le grand bénéficiaire de cette journée reste le MC Alger, qui avec sa deuxième victoire de suite, quitte la zone rouge en occupant désormais la 9e place avec 33 points. L'USM Harrach, qui était dans un jour sans, reste le fidèle concurrent de l'Entente de Sétif pour une place sur le podium. A El Khroub c'est une vraie avalanche de buts, six buts ont été inscrits durant les 90 minutes dont quatre pour l'AS Khroub et deux pour la JSM Béjaïa. Ce n'est une surprise pour personne, la formation de la vallée de la Soummam qui débute chaque saison en fanfare, perd de la vitesse au fur et à mesure surtout lors des toutes dernières rencontres. C'est le même cas cette saison, après un début de saison honorable, les Béjaouis risquent de tout perdre cette saison, même cette place qualificative pour l'une des compétitions continentales. Les hommes de Boughrara ont réussi un bon coup à domicile, ce qui leur permet de s'éloigner de la zone des relégables. L'autre avalanche de

Resultats

CR Belouizdad - USM Alger	0-0
MC Oran - WA Tlemcen	2-0
AS Khroub - JSM Béjaïa	4-2
MC Alger - USM El-Harrach	2-0
MCE El Eulma - MC Saïda	5-2
JS Kabylie - USM Blida	0-1
ASO Chlef - USM Annaba	4-0
CABB Arréridj - ES Sétif	3-1

but a été enregistrée du côté des Hauts-Plateaux, à El Eulma plus précisément, où le Mouloudia local s'est imposé largement face au MC Saïda sur le score lourd de cinq buts à deux. Après un début de championnat impressionnant, le nouveau promu a enregistré une nette régression au fil du temps. En dépit de cette large victoire, le MC El Eulma reste au bas du tableau (31pts), proche surtout des équipes menacées

par la relégation. Demain mardi, le MC El Eulma sera en appel chez la lanterne rouge, l'USM Blida, dans un match de survie. Au stade 20-Août le match ayant opposé le CR Belouizdad à l'USM Alger n'a pas connu de vainqueur. Avec ce score vierge, le CRB préserve sa place du dauphin. Le champion d'Algérie avant terme, l'ASO Chlef en l'occurrence malgré son sacre n'a pas raté cette belle opportunité à domicile en atomisant l'USM Annaba avec le score sans appel de quatre buts à zéro. Avec ce score, les coéquipiers du buteur Hillal Soudani (19 buts), confirment qu'ils restent intraitables à domicile (aucune défaite), et également qu'ils ne laissent rien au hasard.

M. S.

Classement

	Pts	J
1. ASO Chlef	59	27
2. CR Belouizdad	45	27
3. ES Sétif	43	27
--. USM Harrach	43	27
5. JSM Béjaïa	41	27
6. MC Oran	40	27
7. JS Kabylie	36	27
--. MC Saïda	36	27
9. MC Alger	33	27
10. USM Annaba	32	27
--. USM Alger	32	27
--. AS Khroub	32	27
13. MC El-Eulma	31	27
14. WA Tlemcen	28	27
--. CABB Arréridj	28	27
--. USM Blida	28	27

PLAY-OFF NATIONAL DES U-18

La JSK champion d'Algérie

La JS Kabylie a été sacrée champion d'Algérie des moins de 18 ans en football après avoir remporté le play-off national disputé du 20 au 24 juin au stade du 20 Août 1955 (Alger) en présence des équipes de l'ES Sétif et du RC Relizane. La JSK a pourtant mal entamé ce tournoi en concédant une défaite aux tirs au but face à l'ES Sétif, avant de se reprendre contre le RC Relizane (1-0). Avec un total de quatre points, la JSK termine en tête du play-off national des moins de 18 ans, devant l'ESS, qui s'est inclinée lors de son deuxième match contre Relizane aux tirs au but. Le match s'est terminé sur un score de parité (2-2) dans le temps réglementaire. Dans la catégorie des U-17, le titre du champion d'Algérie 2010-2011 est revenu à l'ES Sétif devant l'USM Blida et l'ASM Oran. L'équipe sétifienne dirigée par l'ancien joueur Bendriss Rédha a remporté ses deux matches contre respectivement l'ASM Oran (3-2), lors de la première journée disputée le lundi 20 juin et face à l'USM Blida (4-0). La seconde place est revenue à

l'USM Blida grâce à sa victoire contre l'ASM Oran (2-1), qui termine troisième avec deux défaites. L'entraîneur de l'ES Sétif Bendriss s'est dit "heureux" et "content" après la consécration de son équipe qui s'est rachetée de son élimination en quarts de finale de la Coupe d'Algérie contre le futur vainqueur l'USM Alger. "Dieu merci, nous sommes champions d'Algérie. Le mérite revient aux dirigeants et à leur tête le pré-

sident Abdelhakim Serrar qui nous a encouragés, mais également aux joueurs ainsi qu'au staff médical et administratif. Notre victoire est amplement méritée. Le score du match contre l'USM Blida (4-0) ne reflète pas la physionomie de la partie. Nous avons souffert notamment en première période. Nous avons fait la différence lors des vingt dernières minutes", a déclaré à l'APS, le coach Bendriss.

LIGUE 1 DES U-20

L'USMA s'offre le titre

L'USM Alger a remporté le championnat d'Algérie de Ligue 1 de football de la catégorie des moins de 20 ans (U-20), après sa victoire en déplacement contre le CR Belouizdad (1-0), lors de la 27e journée disputée samedi dernier. A trois journées de l'épilogue, les Usmistes comptent dix points d'avance sur leur poursuivant immédiat, l'ES Sétif, le champion sortant, qui s'est contentée du nul à Bordj Bou Arréridj face au CABB (1-1).

Laure Manaudou va reprendre la compétition

Elle ne fixe pas de date. Mais sa décision est prise : Laure Manaudou compte reprendre la compétition de natation. Championne olympique en 2004 et triple championne du monde, mais retirée de la compétition depuis près de deux ans, la nageuse, aujourd'hui âgée de 24 ans, s'est remise à l'entraînement en septembre dernier. Elle fait désormais part de ses projets dans les colonnes du Journal du Dimanche.

"L'envie est revenue de reprendre la compétition. Rien n'est programmé pour l'instant, j'ai besoin de temps. Je n'ai pas encore le niveau des Championnats du monde. Mais je vais y travailler", assure-t-elle dans son entretien.

"Le 400 m c'est fini, c'est trop long" Le JDD précise que, selon les règlements de la Fédération internationale de natation, elle pourra nager en compétition à partir du 5 juillet. "L'objectif c'est 100 et 200 m, en dos et surtout en crawl", précise la nageuse. "Par rapport à ce que je réalise à l'entraînement, je table d'abord sur le 200 m", ajoute Laure Manaudou qui précise que "le 400 m c'est fini, c'est trop long".

"Le dos me tient aussi à cœur, mais je n'aime pas le nager à l'entraînement, ça fait mal aux jambes", dit encore Laure Manaudou au JDD. Pour elle, désormais, "le but c'est d'être opérationnelle la saison prochaine au niveau international".



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1905 Mutinerie du cuirassé Potemkine en Russie

Une mutinerie qui commence par une banale histoire de viande avariée mais qui s'inscrit dans les troubles révolutionnaires russes. Cette mutinerie a dégénéré en une véritable insurrection dans le port d'Odessa alors que les soldats tirent sur la foule. Le film traite de la mutinerie du cuirassé Potemkine dans le port d'Odessa en 1905 et de l'insurrection et de la répression qui s'en suivirent en ville. L'événement, qui a lieu pendant la Révolution russe de 1905, est ici vu comme précurseur de la révolution d'octobre (1917) et est présenté du point de vue des insurgés.

1940 Le général de Gaulle prend le titre de Chef des Français Libres

De Londres, de Gaulle forme d'abord et dirige les Forces françaises libres. En France, de Gaulle est condamné par contumace d'abord à dix ans de prison puis, par Pétain lui-même, à la peine de mort en juillet 1940 pour trahison. Obtenant le ralliement de plusieurs possessions coloniales françaises, surtout en Afrique, il constitue la France Libre, gouvernée par son Comité National Français. Mais il fait surtout en sorte que la France reste présente dans le camp allié par ses Forces françaises libres (FFL) qui continuent le combat sur les différents fronts.

1954 La première centrale nucléaire mise en service

Obninsk, premier réacteur nucléaire du monde. L'URSS est le premier pays à produire de l'électricité nucléaire en ouvrant la première centrale à Obninsk. Deux ans plus tard, une centrale nucléaire au fonctionnement différent sera construite en Grande-Bretagne. En France, la première centrale opérationnelle exploitée commencera sa production à Chinon en 1963. Les méthodes utilisées à travers le monde sont alors multiples et le nucléaire semble promis à un bel avenir. Mais son coût augmentera aussi vite que son image se détériorera dès les années 70-80, jusqu'au drame de Tchernobyl en 1986.

1954 Coup d'Etat au Guatemala

Le régime démocratique de Jacobo Arbenz Guzmán est renversé par un coup d'Etat fomenté par la CIA (services secrets américains). L'objectif est d'empêcher l'expropriation des terres non-exploitées de la United Fruit Company, société américaine qui souhaite développer la monoculture de la banane. Une junte militaire, aussitôt reconnue par les Etats-Unis, prendra le pouvoir, entraînant la naissance

de mouvements de guérilla. Le poète Pablo Neruda dénoncera les "republicas bananas", républiques d'Amérique centrale soumises aux compagnies américaines.

1985 La route 66 aux Etats-Unis est officiellement abolie

La Route 66 (officiellement U.S. Route 66) était une route américaine qui joignait Chicago dans l'Illinois à Los Angeles en Californie (plus exactement, à Santa Monica). Elle est longue de 2.448 miles (environ 4.000 km). La Route 66 traverse 8 Etats (Illinois, Missouri, Kansas, Oklahoma, Texas, Nouveau-Mexique, Arizona, Californie) et le point central se trouve à Adrian, dans le Texas. Elle fut la première route trans-continentale goudronnée en Amérique. Il est donc peu surprenant que les Américains l'appellent la "Mother Road" ou "Main Street USA". Elle a été retirée officiellement le 27 juin 1985. Si la Route 66 n'a plus d'existence «officielle», elle conserve un caractère mythique et est sans doute la plus connue des routes américaines. Il existe désormais des mouvements pour sa préservation et les initiatives visant à y développer le tourisme sont de plus en plus nombreuses (ainsi, la route est à nouveau fléchée à plusieurs endroits sous le nom «Historic Route 66»). Un exemple de la célébrité de cette route est qu'elle a une place très importante dans le film de John Lasseter, Cars.

2007 Tony Blair quitte le poste de Premier ministre britannique et de chef du Parti travailliste

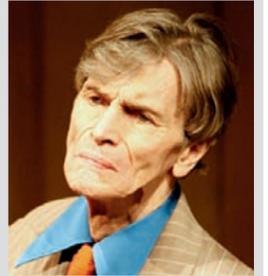


Tony Blair est le Premier ministre du Royaume-Uni depuis 1997. Premier mandat (1997-2001). Pendant la période 1997-2001, il engage le Royaume-Uni dans la guerre du Kosovo. Second mandat (2001-2005). En politique étrangère, le gouvernement de Tony Blair apparaît alors comme l'allié inconditionnel des États-Unis, que ce soit lors de la guerre d'Afghanistan ou de celle contre l'Irak, malgré une opinion publique peu favorable. Troisième mandat (2005-2007). C'est la première fois, dans l'histoire du Royaume-Uni, que le Parti travailliste obtient la majorité absolue des sièges à la Chambre des communes, pour la troisième fois consécutive. Alors que certains experts lui prêtaient, également, l'intention de vouloir battre le record de longévité de Margaret Thatcher, qui était restée au pouvoir 11 ans et demi. Tony Blair a annoncé le 10 mai 2007 qu'il allait quitter son poste le 27 juin, après désignation d'un nouveau chef du Parti travailliste.

LE CARNET DU MIDI

1935 UN GRAND MAÎTRE DU THÉÂTRE

Laurent Terzieff est un acteur et metteur en scène français d'origine russe né ce jour à Toulouse. Laurent Terzieff, âgé de neuf ans en 1944, est marqué par les atrocités de cette période. Adolescent passionné par la philosophie et la poésie, il assiste fasciné à la représentation de la Sonate des spectres de Strindberg. Il décide de devenir acteur. Il fait ses débuts sur scène à dix-sept ans au Théâtre de Babylone. Marcel Carné l'engage en 1958 pour l'un des rôles principaux du film Les Tricheurs. Cette première apparition sur grand écran le rend célèbre, sa personnalité atypique, son charisme et son talent ne passant pas inaperçus. Politiquement engagé, il signa, en 1960, le manifeste des 121 contre la Guerre d'Algérie et, en 2002, la pétition «Pas en notre nom» contre la Guerre d'Irak, sans pourtant appartenir, selon ses propres mots, à la «race des signeurs». Humaniste, Laurent Terzieff avait signé un appel demandant qu'une délégation du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU rende visite à un enfant tibétain en résidence surveillée depuis 1995 en Chine, Gendhun Choekyi Nyima, reconnu comme 11e Panchen Lama par le 14e dalaï lama. Il meurt le 2 juillet 2010 à l'hôpital de la Salpêtrière de Paris suite à des complications pulmonaires



L'ALGÉRIE AU CŒUR



Isabelle Yasmîna Adjani, née ce jour à Paris, est une comédienne française, cinq fois lauréate du César de la meilleure actrice. C'est à 14 ans qu'elle débute sa carrière au théâtre, puis entre à 17 ans à la Comédie-Française, elle devient célèbre au milieu des années 1970 grâce au cinéma. Elle y interprète fréquemment des personnages fragiles, mystérieux, perturbés ou psychologiquement instables, dans des genres divers : polars, films dramatiques, comédies et films à costume. Isabelle Adjani est de

père algérien originaire de Djelfa et Constantine, Mohammed Chérif Adjani, soldat dans l'armée française durant la Seconde Guerre mondiale, et de mère allemande. En 1972, Isabelle Adjani joue avec la troupe de Robert Hossein, La Maison de Bernarda de Federico García Lorca. La pièce est un triomphe. Au cinéma, elle est révélée au grand public en 1974 par La Gifle de Claude Pinoteau dont le succès la propulse au rang des jeunes actrices françaises les plus en vue. Avec Serge Gainsbourg, elle s'essaye à la chanson en 1974. Il lui fait enregistrer pour un show télévisé de Maritie et Gilbert Carpentier Rocking Chair. En 1983, elle réalise un album entier sous sa direction et se retrouve en tête des ventes de 45-tours avec Pull Marine, dont le vidéoclip est réalisé par Luc Besson. Après Camille Claudel en 1988, Isabelle Adjani se fait plus rare sur les écrans. Elle ne retrouve les plateaux de cinéma qu'en 1993. En 1988, elle se rend en Algérie, patrie de son père, et participe à un meeting sur le campus de Bouzareah, près d'Alger, à la veille du référendum proposé par le président Chadli Bendjedid, afin de «soutenir la naissance d'une démocratie. En 1999, elle dénonce tant le pouvoir algérien que les terroristes. En 1997, soutenant la manifestation parisienne "pour la paix en Algérie", elle donne une interview retentissante qui lui gagne l'affection du peuple algérien, titrée en une du Figaro "L'Algérie m'empêche de dormir, et vous ?". En juillet 2009, elle participe à l'inauguration du festival panafricain d'Alger.

1999 LA DICTATURE DES COLONELS

Georgios Papadopoulos était un militaire grec. Il fit partie du coup d'État de 1967 et devint Premier Ministre de 1967 à 1974. Sous-lieutenant au début de la Seconde Guerre mondiale, il combat contre l'armée italienne et la Wehrmacht. Lorsque la Grèce est vaincue en 1941, il refuse de s'engager dans le mouvement de résistance ELAS (à dominante communiste. Après avoir suivi une formation à la CIA en 1953, il dirige les services secrets grecs (KYP) de 1959 à 1964. En 1956, il participe à une tentative de coup d'État contre Paul Ier de Grèce. et en 1958, il participe à la création du « Bureau d'études militaires » dirigé par le général Gogousis. Cette organisation directement pilotée par la CIA sera à l'origine du coup d'État du 21 avril 1967, qu'il organise avec le colonel Stylianos Pattakós et le général Dimitrios Ioannidis. Ces trois militaires instaurent ce que l'on a appelé la «dictature des colonels» qui rétablit la loi martiale, la censure et lance des arrestations de masse au nom de la lutte contre le communisme. Il remplit les prisons, transforme plusieurs îles en bagnes, et pratique couramment la torture. Le gouvernement est renversé le 25 novembre 1973 par des éléments intransigeants de l'armée. La confiance extrême que Papadopoulos accorde à l'armée lors du soulèvement donne au général Ioannidis un prétexte pour l'évincer et le remplacer à la tête du régime. Papadopoulos est arrêté et la Grèce redevient alors une dictature militaire «orthodoxe». Après le retour de la démocratie en 1974, Papadopoulos et ses associés sont jugés pour Haute trahison, Mutinerie, Torture et d'autres crimes et méfaits. Le 23 août 1975, lui et quelques autres sont reconnus coupables et condamnés à mort, peine commuée en prison à perpétuité. Papadopoulos finit sa vie en prison, rejetant l'offre d'amnistie exigeant qu'il reconnaisse ses crimes et exprime des regrets. Il meurt ce jour d'un cancer ; il avait 80 ans.



CHUTES

Prévenir les facteurs de risque

Les chutes touchent les plus de 65 ans. Elles sont en fait la première cause de mortalité accidentelle dans cette tranche d'âge.

«L'étude 'Préserver l'équilibre pour prévenir les chutes' s'est attachée à évaluer la réalité des chutes chez les plus de 65 ans», expliquent les représentants des deux organismes. Les données recueillies mettent en évidence une relation entre le risque de chute et l'obésité, mais aussi avec les problèmes orthopédiques ou la prise de certains médicaments. Ce constat vient confirmer des travaux selon lesquels l'obésité a probablement une influence sur le contrôle de la posture. En revanche, et toujours selon les mêmes sources, la perte de poids améliore la stabilité posturale. Enfin, l'étude fait apparaître que le risque de chute pourrait commencer à augmenter dès... 55 ans !

Leur travail a également consisté «à évaluer, puis à mesurer l'impact des actions de sensibilisation». Sans grande surprise, l'effet favorable de l'activité physique est confirmé dans la prévention des chutes, surtout si elles est associée à d'autres types d'interventions : nutrition, aménagement de l'habitat et corrections des déficits sensoriels.

Destination Santé

POUR RETROUVER LA MÉMOIRE
Greffe de cellules de l'odorat

Des chercheurs français ont réussi à faire retrouver la mémoire à des souris amnésiques grâce à une greffe de cellules souches nasales humaines de l'odorat.

Selon cette expérience inédite de thérapie cellulaire faite en collaboration entre des équipes universitaires de Marseille et de Montpellier (sud) associées au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), des cellules souches olfactives humaines ont été injectées dans le cerveau ou le liquide céphalo-rachidien, dans lequel baigne la moelle épinière, de souris rendues amnésiques. Quatre semaines après la greffe, des tests comportementaux ont montré que les souris transplantées avaient retrouvé leurs capacités à apprendre et à mémoriser l'emplacement d'un objet ou l'association d'une récompense avec une odeur. Les animaux greffés ont ainsi réalisé des scores similaires à ceux observés chez les animaux non lésés tandis que les souris atteintes mais non traitées demeuraient incapables de réaliser ces tâches d'apprentissage et de mémorisation. L'analyse des tissus a montré que les cellules souches nasales humaines s'étaient bien implantées dans les zones lésées et s'y étaient bien "différenciées" (transformées) en neurones. L'utilisation de cellules souches nasales présente de nombreux avantages, selon les chercheurs : elles sont faciles à prélever et à cultiver. De plus, chaque individu peut être son propre donneur, ce qui élimine tout risque de rejet immunitaire, tout en garantissant un accès immédiat à ces cellules. A plus long terme, cette étude pourrait ouvrir la voie à un essai clinique basé sur l'autogreffe de cellules souches nasales chez des patients amnésiques. Par ailleurs, ces recherches se poursuivent sur des modèles animaux de la maladie d'Alzheimer, indique le CNRS.

APS

CHEVEUX BLANCS

Ils livrent leurs secrets

La vie du cheveu passionne les chercheurs : le follicule pileux subit un cycle de croissance, puis d'involution, enfin, il dégénère et un autre va être rapidement formé à partir de cellules souches présentes dans le cuir chevelu pour le remplacer.

La durée moyenne de croissance d'un cheveu est de trois ans, à raison d'environ 1 centimètre par mois, mais c'est très variable d'un cheveu à l'autre et d'un individu à l'autre. "Elle peut aller de trois mois à plus de dix ans, ce qui explique pourquoi certaines personnes ont des cheveux très longs, alors que d'autres ne pourront jamais en avoir", explique Bruno Bernard, directeur de la recherche sur la biologie du cheveu chez L'Oréal, dont l'équipe a publié sur ce sujet il y a quelques années.

En pratique, lorsque le cheveu arrive au bout de son cycle de croissance, le follicule pileux ainsi que l'unité de pigmentation qui lui donne sa couleur (et qui est formée de mélanocytes) vont dégénérer.

Mais, normalement, la relève est proche. "Il va alors y avoir un recrutement de cellules épithéliales pour reformer un follicule, mais aussi de mélanocytes souches pour redonner une unité de pigmentation", explique le spécialiste du cheveu internationalement reconnu.

"Nous avons découvert que ces deux types de cellules souches se trouvaient dans une niche, une sorte de petit réservoir très particulier, situé sous la glande sébacée."



Stress oxydatif

Une équipe de chercheurs new-yorkais, celle de Mayumi Ito, vient de publier dans la revue scientifique Cell les résultats de travaux fondamentaux sur les messages qui sont échangés entre les cellules épithéliales souches et les mélanocytes souches pour permettre la formation d'un nouveau cheveu pigmenté. En travaillant sur des souris manipulées génétiquement, ces chercheurs ont constaté que la voie de signalisation baptisée Wnt jouait un rôle clé au cours de la mise en œuvre coordonnée des deux types de cellules souches. "Un petit nombre de mélanocytes souches vont être recrutés", ajoute Bruno Bernard. "Ces cellules vont ensuite pouvoir se multiplier pour reformer une unité de pigmentation."

Selon les chercheurs américains, le blanchissement serait la conséquence d'une

dégradation du fonctionnement de cette voie Wnt au fil des ans. Une conclusion qui ne satisfait pas totalement Bruno Bernard. S'il admet que la voie Wnt est indispensable pour recruter les mélanocytes et organiser leur dialogue avec les cellules souches épithéliales, encore faut-il qu'il reste des cellules souches mélanocytaires ! Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. "Nous avons découvert et publié en 2005 que le blanchissement du cheveu était dû à l'absence d'expression d'une protéine particulière qui protège les mélanocytes vis-à-vis du redoutable stress oxydatif, responsable du vieillissement des cellules. Si cette dernière est bien présente dans les mélanocytes de la peau, elle ne l'est pas dans ceux des cheveux, ce qui rend ces derniers particulièrement sensibles à ce type de stress."

Santé+

6^{es} JOURNÉES DERMATOLOGIQUES

La prise en charge psychologique améliore l'état de santé du malade



La prise en compte de l'aspect psychologique des pathologies dermatologiques cutanées (dermatoses) permet d'arriver à une amélioration "efficiente" de l'état de santé du malade "voire même à sa guérison totale", ont indiqué vendredi les

participants aux 6es journées dermatologiques d'Oran. Au cours de la deuxième et dernière journée de cette rencontre, les spécialistes ont souligné l'importance de l'aspect psychologique "qui ne doit en aucun cas être négligé dans le traitement des

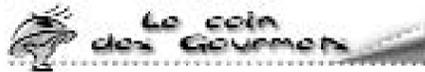
maladies de la peau afin de réduire leur impacts sur la vie socioprofessionnelle du malade". "L'aspect psychologique contribue à faire comprendre mieux, au malade, la gravité ou la facilité de sa maladie, les traitements existants et les choix à prendre pour la guérison, d'où l'importance d'un suivi psychologique permanent parallèlement au traitement médical", précise-t-on.

Une telle démarche est souvent bien favorisée par un médecin "qui peut montrer à son malade l'intérêt et l'importance qu'il accorde à la vie psychique en général", selon les intervenants lors de cette rencontre ajoutant que "pareille attitude constitue un appui majeur quand il est question, pour un malade atteint de dermatose d'entreprendre un traitement psychologique".

Les travaux de ces 6es journées dermatologiques d'Oran, organisées par l'association des dermatologues d'Oran, ont été marqués, notamment, par la présentation de plusieurs communication axées sur "les allergies cutanées", "dermatologie sur peau noire", "la dermatologie pédiatrique".

Cette rencontre a été une occasion pour appuyer l'accord signé en 2010 entre dermatologues algériens et français pour la prise en charge de maladies cutanées graves et la formation des dermatologues algériens.

APS



Pommes de terre à la sauce aïoli



Ingrédients :

3 pommes de terre
Persil haché

Sauce aïoli :

1 jaune d'œuf
5 gousses d'ail pilées
1 c. à soupe de moutarde
40 cl d'huile d'olive
1 trait de jus de citron
Sel, poivre

Préparation :

Laver et éplucher les pommes de terre et les couper en rondelles.

Faire cuire les rondelles de pommes de terre dans une casserole d'eau salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Préparer la sauce aïoli : mettre dans un mélangeur électrique le jaune d'œuf, l'ail pilé, la moutarde, le trait de jus de citron, sel et poivre et fouetter en versant l'huile d'olive en un mince filet jusqu'à l'obtention d'une crème bien épaisse.

Mettre les rondelles de pommes de terre dans un plat de service. Mettre la sauce aïoli dans une poche à douille et presser en forme de spirale sur les pommes de terre et les saupoudrer de persil haché.

Cake au citron et aux cerises



Ingrédients :

1 citron (jus + zestes)
15 cerises
140 g de farine
1 sachet de levure chimique
90 g de sucre en poudre
1 sachet de sucre vanille
3 œufs
70 g de beurre

Préparation :

Rincer les cerises et les dénoyauter. Réserver. Préchauffer votre four à 180 °C.

Dans un saladier, mélanger les sucres et les œufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajouter le beurre fondu puis le jus de citron et les zestes. Rajouter la farine et la levure. Bien mélanger. Mettre la préparation dans un moule à cake, en silicone de préférence.

Ajouter les cerises dénoyautées et saupoudrer de sucre en poudre. Cuire pendant 25 à 30 min environ. Laisser refroidir et démouler.

BOISSON

A chacun son hydratation et son eau

L'eau est le principal constituant de notre corps. L'hydratation est donc un geste vital. Nous devons boire en moyenne 1,5 l à 2 l d'eau par jour. Cependant, cette consommation doit être adaptée à l'âge et aux situations. Le point sur une bonne hydratation pour tous avec un médecin nutritionniste.



Bébés : des besoins importants en eau faiblement minéralisée :

L'eau représente 75% du poids corporel d'un bébé. Ses besoins en eau sont donc très importants. Et comme il ne réclame pas à boire et se déshydrate très vite, vous devez penser à l'hydrater de façon régulière. Jusqu'à six mois, l'allaitement au sein ou au biberon nourrit et hydrate. Cependant, en hiver, lorsque les pièces sont surchauffées ou en été, une hydratation supplémentaire peut être nécessaire. Par la suite, il faut donner à

boire aux bébés. N'ajoutez surtout pas de sucre dans l'eau. Si votre bébé est constipé, il faut augmenter sa consommation d'eau, mais toujours avec une eau faiblement minéralisée.

Enfants : leur apprendre à boire régulièrement :

Les enfants sont particulièrement exposés à un déficit hydrique favorisant ainsi la déshydratation. Le système de régulation de la température est moins efficace chez l'enfant que chez l'adulte. En outre, les enfants n'ont pas toujours le réflexe de boire même lorsqu'ils sentent la soif.

Les enfants peuvent bien entendu boire de l'eau pétillante. "Il faut leur apprendre à apprécier différentes eaux", indique la nutritionniste qui insiste sur le côté plaisir.

Adolescents : une eau riche en calcium :

Les adolescents doivent boire 1,5 l à 2,2 l d'eau par jour. "Les adolescents, et surtout les adolescentes pour des raisons de poids, consomment peu de laitages, d'où un risque de manque de calcium. Proposez aux adolescents une eau riche en calcium,

Adultes : 1,5 l d'eau minimum :

Le corps d'un adulte est composé à 60% d'eau. Il doit boire au minimum 1,5 l d'eau par jour. Eau du robinet ou eaux minérales, plates ou gazeuses peu importe du moment que l'on s'hydrate suffisamment. Faut-il consommer des eaux riches en magnésium ou en calcium ? La carence en magnésium n'est pas si courante, par contre la carence en calcium est réelle. Si vous consommez peu de laitages, il peut donc être utile de privilégier une eau riche en calcium.

ENFANT

Des conseils pour redonner l'appétit à son enfant



Plusieurs choses tels que la maladie ou la fièvre peuvent perturber l'appétit de votre enfant. Quelle

que soit l'origine de son manque d'appétit, vous pouvez lui redonner son appétit en vous aidant de petites

astuces très simples. Voici énumérées ici quelques-unes qui redonneront l'appétit à votre enfant adoré.

Respecter les repas et les horaires :

Tout d'abord, commencez par respecter les 3 repas quotidiens que votre enfant doit avoir. Il ne faudrait pas aller au-delà de ces repas.

Aussi, il ne faut pas sauter un, les 3 repas sont obligatoires. Un fait aussi important est de respecter les horaires de la prise.

Servir de petites quantités :

S'il manque d'appétit, vous

pouvez l'aider à avoir envie de manger en lui servant pour commencer de petites assiettes. En fait, une grande quantité de repas peut encore empirer son manque d'appétit. Par ailleurs, n'oubliez pas de bien présenter les repas que vous lui présentez. Un repas bien présenté stimule toujours l'appétit même quand on n'a pas faim.

Pensez à varier vos menus :

En effet, la monotonie peut avoir une grande influence sur l'appétit. Le simple fait de penser qu'on va manger la même nourriture qu'hier diminue déjà l'appétit.

A S T U C E S

Nettoyer les éclaboussures de peinture



Avant de peindre des portes ou des meubles en bois, enduisez les poignées de gelée ou d'huile de paraffine. Les éclaboussures seront alors très faciles à enlever.

Retirer facilement du papier peint



Appliquez un assouplisseur de vêtement liquide pur (non dilué) sur le papier peint. Laissez-le agir pendant environ 5 min, ainsi vous pouvez retirer plus facilement le papier peint.

Enlever une tache d'herbe



Pour enlever une tache d'herbe sur un vêtement, il suffit de l'asperger avec de la laque à cheveux, de laisser sécher puis de laver le vêtement comme d'habitude.

Buée sur le miroir de la salle de bain



Pour ne pas avoir de la buée sur le miroir de la salle de bain, lavez les miroirs avec de l'eau chaude additionnée de vinaigre blanc et quelques gouttes de produit vaisselle.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr 10h00 : Dhil imra-a (l'ombre d'une femme)
10h50 : Moughamarat Farid
11h15 : Nadi Foroussia
12h30 : Fi qalab el moukhadirat
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
16h45 : Hanan Imraa
Feuilleton algérien
17h30 : Moutâat El-Maida
17h40 : Tadge El-Qoraan
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h30 : biatouna. Emission de l'environnement
19h15 : Asaad el waraq
20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
20h30 : Emission spéciale
20h55 : Hassan terro
22h30 : varités musicales
00h00 : Journal télévisé



06:00 Zoé Kézako : Boomerang
06:15 Zoé Kézako : Enfin seule
06:30 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Victor Sauvage
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Le journal de Suzanne
16:30 Parenthood : L'épreuve du feu
17:20 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo

20:00 Journal
20:30 C'est ma Terre
20:35 Météo
20:45 Merci patron
22:30 New York, unité spéciale : Prisonnier du désir
23:20 New York, unité spéciale : L'autre univers
00:10 Affaires non classées
01:00 Affaires non classées
01:55 Sept à huit
03:35 Reportages
04:05 Sur les routes d'Ushuaïa
04:35 Musique
05:00 Histoires naturelles



06:00 Phénomène Raven
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Météo des plages
09:07 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : Punition
17:05 Côté match
17:10 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Private Practice : Et en plus, il pleut !
21:15 D'art d'art

21:20 Private Practice
22:00 Private Practice : Les fantasmes d'Addison
22:45 J'ai jamais été aussi vieux
00:15 Expression directe : CGC
00:20 Dans quelle éta-gère
00:25 Journal de la nuit



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:20 Ludo vacances
11:13 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:45 Le 12/13
11:46 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Midi en France : Les meilleurs moments
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 L'homme de la plaine
16:45 Culturebox
16:50 Slam
17:20 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20
18:46 Edition nationale
18:50 Edition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Princes, princesses, pour le meilleur et pour le pire !
22:25 Une histoire épique
22:26 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Birdy
00:50 Tout le sport
00:55 La case de l'oncle Doc
00:56 Les camions de la dérouté
01:50 Libre court
01:51 Retour à Roscoff
02:10 Rémission
02:30 Lutte (Braedrabyta)

02:40 Soir 3
03:10 Plus belle la vie
03:30 Un livre un jour
03:35 Peuples de l'olivier
04:30 Côté jardins
05:00 Les matinales



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Falcon Beach
10:50 La petite maison
11:40 La petite maison
12:40 Météo
12:42 Météo des plages
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:42 Météo des plages
13:45 La caissière et la popstar
15:30 C'est ma vie
16:10 C'est ma vie
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:43 Météo des plages
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 L'amour est dans le pré
22:30 Belle toute nue
23:55 Belle toute nue
01:30 Prison Break : Un de trop
02:20 Météo
02:25 Tout le monde peut jouer
02:55 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Vivre avec l'animal : Deux gorilles à la maison
20:40 Vél au-dessus d'un nid de coucou
22:50 Il était une fois... Vél au-dessus d'un nid de coucou
23:45 Wayne McGregor
00:35 Rien que les heures
01:25 La pluie
01:40 Manhatta
01:50 Tehilim
03:30 Tranzania. Living. Room



06:00 Gym direct : Coach Club
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 Avos recettes
12:05 Papa Schultz : Le déserteur
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz : Klink s'évade
13:35 Sauveur Giordano
15:15 Sauveur Giordano
17:00 Papa Schultz : Le tricheur
17:20 Papa Schultz : Devine qui vient dîner
17:50 Papa Schultz
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Quartier général : Mariage
22:30 Quartier général
00:15 Morandini !
01:20 24h buzz



06:17 Highlander
06:40 Téléachat
09:40 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé réalité
11:35 Les anges de la télé réalité
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les Cordier, juge et flic
17:09 Disney Break
17:10 Hannah Montana
17:45 Les anges de la télé réalité
18:15 Vincent Mc Doom à la conquête d'Hollywood
18:45 Stargate SG-1
19:35 Stargate SG-1
20:35 La vie d'aujourd'hui : Vacances : leur première fois
22:25 La vie d'aujourd'hui
00:00 Les anges de la télé réalité
00:30 Vincent Mc Doom à la
01:00 Poker : le duel
01:58 Vercingétorix
02:00 Drop'In
02:15 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



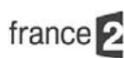
21:30

New York, unité spéciale



Réalisateur : David Platt. Avec: Christopher Meloni (Detective Elliot Stabler), Mariska Hargitay (Detective Olivia Benson), Richard Belzer (Detective John Munch), Ice-T (Detective Odafin «Fin» Tutuola), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen).

Un adolescent âgé de quinze ans accuse l'une de ses professeurs de l'avoir violé. Lorsque les détectives Stabler et Benson l'arrêtent, l'enseignante prétend au contraire que son élève a abusé d'elle. Les policiers la remettent en liberté et la suivent.



19h35

Private Practice : Et en plus, il pleut !



Réalisateur : Mark Tinker. Avec: Kate Walsh (Dr. Addison Montgomery), Audra McDonald (Dr. Naomi Bennett), Tim Daly (Dr. Pete Wilder), Amy Brenneman (Dr. Violet Turner), Taye Diggs (Dr. Sam Bennett).

Naomi vit de plus en plus mal sa séparation d'avec Sam, notamment depuis que sa fille, Maya, a décidé de passer une semaine chez son père. Pour contrer son désespoir, elle se réfugie dans les délicieux gâteaux préparés par Dell, le réceptionniste du centre. Addison, quant à elle, doit faire face à un couple dont la femme présente des troubles sexuels. Après quelques hésitations, elle accepte que Pete s'occupe de sa patiente ; un moyen aussi pour Addison de montrer que leur relation peut aller plus loin...



21h55

Birdy



Réalisateur : Alan Parker. Avec: Matthew Modine (Birdy), Nicolas Cage (Al Columbato), John Harkins (le docteur Weiss), Sandy Baron (M. Columbato), Karen Young (Hannah Rourke).

Ils étaient deux amis, nés dans la banlieue maussade de Philadelphie : Al, viril et dynamique, consacrait toute son énergie aux filles et au base-ball ; Birdy, timide et renfermé, vouait aux oiseaux une passion exclusive. Inséparables, ils avaient vécu côte à côte les mêmes aventures de jeunesse et couru les mêmes risques. Pendant quelques mois, Birdy avait même réussi à entraîner Al dans son univers, puis s'était enfoncé, seul, dans un rêve impossible.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Moins de papillons à cause de la sécheresse ?

Afin de mieux comprendre les impacts de la sécheresse sur les papillons, et de déterminer si leur population a diminué cette année, l'Observatoire de la biodiversité des Jardins lance en partenariat avec l'association Noé Conservation, un vaste appel à témoins. Les Français sont invités à observer les papillons de leur jardin afin de compléter les observations faites par les spécialistes.



Le Muséum national d'Histoire naturelle, qui pilote l'Observatoire de la biodiversité des Jardins (OBJ), lance dans un communiqué un appel à témoins. Alors que les spécialistes évoquent à l'issue de leurs premières observations une "année exceptionnelle tant la sécheresse a été intense et longue", l'Observatoire et l'association Noé Conservation invitent les Français à étudier les papillons de leur jardin, afin de déterminer s'ils sont cette année moins nombreux à cause du climat doux et sec. Pour le moment, le Muséum indique qu'une grande diversité d'espèces, mais en faible abondance a été observée dans les milieux secs. En revanche, les lépidoptères semblent plus nombreux en milieu forestier. "Il

est possible que la sécheresse ait un impact négatif, en particulier parce que les plantes nourricières des chenilles seraient moins abondantes. Par ailleurs, plusieurs espèces du début d'été ont déjà éclos alors que subsistent encore de nombreuses espèces printanières expliquant ainsi la diversité des papillons observés" explique le communiqué. Depuis le début de la saison, le nombre d'observateurs est moins important que les autres années. Un fait qui tend à prouver que les papillons sont réellement moins nombreux cette année. "Lorsqu'il y a peu de papillons dans le jardin, il est moins motivant d'observer, ce qui se traduit par une baisse de la participation" explique en effet le Muséum, appelant à une mobili-

sation accrue des observateurs, même si les papillons sont rares dans leurs jardins. Ils sont invités à envoyer leurs commentaires à l'OBJ. "Les conditions actuelles sont remarquables, et méritent des observations continues. En effet, avec le réchauffement climatique, de tels épisodes météorologiques exceptionnels pourraient être plus fréquents, et avoir un impact sur la biodiversité. Les suivis comme l'OBJ sont alors des outils irremplaçables pour comprendre ces effets" souligne le Muséum. Pour participer à ce comptage, il suffit d'inscrire son jardin sur les sites www.noec-conservation.org ou www.vigienature.mnhn.fr, puis de suivre la démarche expliquée pour observer et compter les papillons.

ENVIRONNEMENT

Les mangroves enterrées de Guadeloupe : une protection parasismique

Une récente étude révèle qu'en Guadeloupe, les anciennes mangroves constituent une réelle protection contre les séismes. Elles agissent en effet comme une couche parasismique pour les bâtiments des régions côtières des Caraïbes. Une récente étude, publiée par le Bulletin of the Seismological Society of America et rapportée par le site SciDev.Net, explique que les anciennes mangroves des Caraïbes, aujourd'hui enterrées, agissent pour les constructions longeant les côtes, comme de véritables protections contre les tremblements de terre. Ces forêts enterrées apparaissent alors comme une réelle solution dans les régions à risque sismique où les constructions résistant aux tremblements de terre sont inabondables. Les bâtiments parasismiques sont souvent construits avec des couches souples, généralement en caoutchouc, situées entre le sol et le bâtiment. En cas de tremblement de terre, la construction se déplace comme une structure entière, et les dommages sont alors minimisés. Or comme l'explique Philippe Gueguen, chercheur à l'Université Joseph Fourier University et principal auteur de cette étude, la flexibilité de la couche formée par les mangroves enterrées a un effet similaire. Elles réduisent la déformation du sol lors d'un tremblement de terre. Une couche souterraine de mangroves est en effet secouée selon une fréquence stable en cas de séisme. Cette découverte pourrait aider les ingénieurs à concevoir des bâtiments plus sûrs, estime alors Andrew Brennan, professeur en génie géotechnique de l'Université de Dundee au Royaume-Uni. "Si l'on connaît la fréquence à laquelle un immeuble va être secoué, alors on peut le concevoir de façon à ce que ce ne soit plus un problème", souligne-t-il.

Apple pourrait lancer une télévision

La rumeur la voit venir depuis des mois. Apple lancerait dans les prochains mois une télévision pour concurrencer les appareils de son rival Google. Avec l'iPhone, l'iPod et l'iPad, Apple se montre extrêmement présent sur les appareils mobiles. Même les ordinateurs sont essentiellement tournés vers un usage portable. Pour preuve, la société a annoncé que 75% de ses ventes de machines étaient des MacBook. Mais si il manque à la Pomme un écran qu'elle n'a pas encore su conquérir, c'est bien celui de la télévision. La rumeur se voulait insistante sur le fait qu'Apple sorte un grand écran de salon, mais cette fois l'information se fait plus précise. Un ancien dirigeant de l'entreprise, qui souhaite conserver l'anonymat, affirme qu'elle va se lancer dans le marché des téléviseurs rapidement. Apple souhaiterait contrer l'arrivée du leader d'Internet Google, qui a déjà présenté son système Google TV. Intégré au téléviseur, ou accessible à l'aide d'un boîtier dédié, il permet de connecter sa télévision au web, et notamment aux services de Google. Mail, YouTube, Maps et autres sont ainsi disponibles avec le confort de son grand écran.



Un premier essai raté
La société de Steve Jobs a déjà tenté de prendre place dans le salon du consommateur. C'était Apple TV, là aussi une petite boîte permettant d'accéder aux différents magasins de contenus en ligne. Seulement l'appareil n'a jamais rencontré son public. Il était indispensable de posséder un ordinateur et de synchroniser son boîtier avec le logiciel iTunes pour le faire fonctionner. Beaucoup trop compliqué pour le consommateur, qui souhaite accéder à tout son contenu multimédia rapidement. Steve Jobs avait toujours déclaré cette activité comme un "hobby" pour l'entreprise, mais une deuxième mouture de l'appareil, moins chère et enfin indépendante, n'a pas suffi à effacer ce qui reste comme un échec cuisant. Une télévision pour s'imposer sur tous les types d'écrans connectés Ce possible modèle de télévision intégrerait Apple TV, équipé d'iOS, le système d'exploitation équipant déjà les appareils mobiles. L'avantage d'une telle solution serait de posséder un système simple, que l'utilisateur connaît déjà et surtout un accès simple et rapide à tous les magasins de contenus d'Apple. La société veut également marcher sur les terres du géant américain de la VOD Netflix. Pour le moment on ne sait rien de la disponibilité ou du prix de ce futur appareil. L'ancien responsable d'Apple parle d'une présentation à la rentrée, avec l'iPhone 5 (ou 4S). Mais les standards d'Apple en terme de finition sont tels que la sortie pourrait se voir reportée à l'année prochaine. Néanmoins, Steve Jobs souhaite continuer la guerre des écrans et se placer dans les foyers de chaque utilisateur. Quitte à marcher sur les plates-bandes de géants installés comme Sony ou Samsung.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BOMBE ATOMIQUE

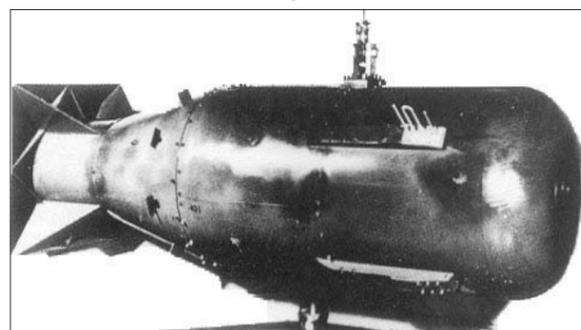
Invention de **Etats-Unis**

Secteur : **Guerre**

Date : **16 juillet 1945**

Entre les deux guerres mondiales, alors qu'en Europe les sentiments nationalistes fournissent un terreau favorable au fascisme et au nazisme, la recherche en physique nucléaire avance à pas de géants... Au début de l'année 1939, une équipe de physiciens basée à Berlin découvre qu'un atome d'uranium bombardé par des neutrons produit parfois du baryum. Certains chercheurs font alors l'interprétation suivante : lors de cette opération, le noyau d'uranium est littéralement brisé en plusieurs morceaux, il produit deux noyaux plus petits ainsi que quelques neutrons (deux ou trois). Cette "fission nucléaire" (véritable cassure du noyau atomique) dégage une énergie considérable. L'intuition de l'équipe berlinoise se répand rapidement aux Etats-Unis, et avec elle le spectre de la réaction en chaîne. En effet, les deux ou trois neutrons émis au cours de l'opération pourraient servir à casser d'autres noyaux d'uranium, qui à leur tour libéreraient d'autres neutrons, capable de briser d'autres noyaux, etc. Une suite incontrôlable de fissions serait alors enclenchée, et il en résulterait un dégagement d'énergie colossal. Sur le sol américain, de nombreux physiciens sont persuadés qu'une telle réaction en chaîne peut amener à la construction d'une bombe. Une crainte hante alors tous les esprits : que l'Allemagne ait déjà commencé la construction de l'arme atomique. A cette époque, en l'absence de toute visibilité sur le travail des scientifiques nazis, la seule solution envisageable consiste à construire une bombe avant les Allemands. Cependant, seuls les physiciens, bien informés de l'avancée des recherches dans leur domaine, prévoient l'avènement d'une telle arme. Comment, dans ce cas, alerter les autorités politiques pour initier un

projet de bombe américaine ? La réponse, bien sûr, passe par Albert Einstein, le plus célèbre des scientifiques. Jouissant d'une popularité considérable, le père de la relativité est en outre réputé pour son pacifisme : venant de lui, un appel à la construction d'une bombe nucléaire serait pris très au sérieux. Lors de l'été 1939, trois physiciens juifs hongrois, Leo Szilard, Edward Teller et Eugene Wigner, le convainquent d'envoyer une lettre au président Roosevelt. En réaction, celui-ci crée le Comité Uranium, qui initie quelques petits projets de recherche. Deux ans plus tard, un groupe de chercheurs anglais démontre qu'une très faible quantité d'uranium peut provoquer une explosion équivalente à plusieurs milliers de tonnes de TNT. En septembre 1942, le Général Leslie Groves est appelé pour mener à bien la construction d'une bombe atomique, autorisée en octobre 1941 par Roosevelt. Baptisé "Projet Manhattan", ce programme coûtera deux milliards de dollars (équivalent à 20 milliards de dollars en 1996 !) et emploiera près de 130 000 personnes. Le 16 juillet 1945, la première bombe explose dans le désert du Nouveau-Mexique : il s'agit de l'essai Trinity. Une quinzaine de jours plus tard, 120 000 personnes périssent dans les villes d'Hiroshima et de Nagasaki.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h41
Dohr	12h45
Asr	16h41
Maghreb	20h10
Icha	21h55

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1306 | Lundi 27 juin 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SORTIE DE TROIS PROMOTIONS À L'AMIA

Le chef de l'État préside la cérémonie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, dimanche à l'Académie militaire interarmes (AMIA) de Cherchell (Tipasa), la cérémonie de sortie de trois promotions baptisées du nom du moudjahid, colonel Ali Mendjli. Il s'agit de la 39e promotion d'officiers du cours d'état-major et de commandement, de la 42e promotion de la formation fondamentale et de la 4e promotion de formation militaire commune de base qui a vu, pour la première fois, l'intégration dans ses rangs de sections féminines et d'élèves officiers de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale. A l'ouverture de la cérémonie, le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, chef d'état-major de l'ANP, s'est félicité de la présence du chef de l'Etat à cette manifestation qui "honore les sortants et les responsables de l'Académie" et qui "donne un signal fort de l'intérêt que porte le Président à la formation et à l'encadrement de l'institution militaire", a-t-il souligné. "Votre présence parmi nous est un geste noble qui aura, sans doute, une incidence positive sur l'ensemble de nos personnels militaires et qui ne manquera pas de se traduire chez eux par une détermination inébranlable à poursuivre les efforts consentis pour atteindre

les objectifs de modernisation de nos forces et porter leurs capacités à un niveau compatible avec la grandeur des missions nationales et constitutionnelles imparties", a ajouté le chef d'état-major de l'ANP. Après avoir rappelé la mission "noble" de l'Armée nationale populaire, héritière de la glorieuse ALN, le général de corps d'armée, s'est félicité également de l'ouverture, à Oran en 2009, de l'école des cadets, "une première expérience qui a donné de très bons résultats", a-t-il souligné, en rappelant que cette expérience, qui sera élargie à d'autres wilayas au nord, à l'est et au sud du pays, "répond à une instruction du président de la République visant à créer une élite militaire". La cérémonie s'est poursuivie par la remise, par le président de la République et le chef d'état-major de l'ANP, de diplômes et de grades aux majors des trois promotions sortantes, dont certains sont issus de pays frères et amis, notamment de Syrie, de Palestine et du Niger. La cérémonie a été suivie d' Exhibitions des équipes sportives de l'Amia, en particulier, celles de karaté, de judo et de combat militaire qui ont été clôturées par l'exécution de sauts en parachute sur la place d'armes de l'Académie. Après la présentation, sur écran vidéo, de plusieurs exercices des forces navales intervenant en pleine mer pour sauver l'équipage d'un bateau et pour

protéger le port d'une attaque, la manifestation s'est achevée par une parade des troupes militaires. La visite du chef de l'Etat à l'Amia s'est achevée par une cérémonie de remise de présents symboliques à la famille du moudjahid Ali Mendjli, suivie par la signature du livre d'or de l'Académie. Né le 7 décembre 1922 à Azzaba dans la région de Skikda, le colonel Ali Mendjli est issu d'une famille modeste et militante de la cause nationale. Très jeune, il avait rejoint les rangs du mouvement national où il se distingua par son militantisme qui lui valut d'être emprisonné par l'administration coloniale. Il contribua à la préparation du déclenchement de la guerre de Libération nationale dans sa région natale avant de rejoindre, après la tenue du Congrès de la Soummam, la Wilaya II historique. Nommé commandant du 1er bataillon de l'ALN, il dirigea de nombreuses batailles dont celle de Aïn Aksseb à Mila en 1957 au cours de laquelle furent tués 300 militaires de l'armée coloniale. Membre du commandement général du Conseil de la Révolution en 1959, il représenta l'état-major aux négociations d'Evian. A partir de 1967 le moudjahid Mendjli se retira de la vie publique dans sa région natale où il vécut jusqu'à sa mort en 1998.

APS

SUITE AU DÉCÈS PAR BALLES D'UN PÈRE DE FAMILLE

Marches et grève à Azazga

Environ 4.000 personnes ont marché hier dimanche dans la ville d'Azazga pour exiger la vérité sur la mort d'un citoyen suite à une bavure militaire jeudi dernier. La marche a démarré de la station des bus et s'est achevée à l'endroit où a eu lieu l'incident. Les marcheurs ont marqué des haltes, notamment devant le siège de l'APC et de la daïra. Par cette action initiée par la Coordination des villages d'Azazga, les citoyens entendent exiger une enquête "sérieuse" sur cette affaire. Aussi les concernés demandent à ce que la vérité sur cette question soit dite publiquement. Notons qu'au moment du déroulement de la marche, la ville d'azazga était paralysée par une grève suivie à 100%. La veille une grève avait été également observée dans la même ville et avait duré toute la journée.

L. B.

PUB

◆ SAMIR ◆
LES AFFAIRES

APPELS & SMS ILLIMITÉS

vers mobilis

JOUR & NUIT

DE 22 HEURES À 17 HEURES

PREMIUM TOP

Forfait illimité 2H 1200 DA/Mois
Appels et SMS gratuits et illimités le soir de 22H à 08H
2H de communication vers tous les réseaux.
Forfait illimité 9H 3800 DA/Mois
Appels et SMS gratuits et illimités de 22H à 17H, et 24H/24 les week-ends.
9H de communication vers tous les réseaux.
mobilis.dz

partout avec vous



ÉDITION LIMITÉE